



Les édifices éventrés de Beyrouth-Ouest continuent d'abriter une population apeu-rée. Le Soleil, André Dionne



Les enfants s'amuse quand même parmi les débris. Le Soleil, André Dionne



La photo d'Amine Gemayel au-dessus du drapeau libanais. Le Soleil, André Dionne

Malgré les efforts de réconciliation nationale du président Amine Gemayel et la période d'accalmie qui a suivi l'invasion israélienne et les massacres des camps palestiniens de Sabra et Chatila, le Liban est un pays déchiré, morcelé, occupé: un pays qui appartient à tout le monde... sauf aux Libanais. André Dionne, de la section internationale du SOLEIL, s'est rendu au Liban en novembre et décembre dernier, à titre de membre d'une commission d'enquête mise sur pied par le Comité SOS-Liban-Palestine pour étudier les besoins humanitaires des victimes de la guerre. Ce comité regroupe plusieurs organismes au Québec, dont la CSN, la CEQ, le SUCO, Québec-Palestine, etc. Dans une série de quatre articles, il témoignera de ce qu'il a vu sur place durant son séjour de trois semaines là-bas et analysera les efforts de reconstruction économique, sociale et politique.

Le Liban: mythes et réalités (1)

Un pays qui ne s'appartient plus

22 novembre 1982. C'est fête d'indépendance au Liban. Depuis tant d'années!

Les rangées de petits fanions aux couleurs libanaises traversent les rues en banderoles, ornent vitrines de restaurants, de magasins, de bureaux de change. Les vendeurs ambulants arborent le drapeau national presque oublié... depuis le temps.



andré dionne

Une ère politique nouvelle "doit" être fêtée. Les Palestiniens sont partis, les Syriens se sont retirés, la guerre est terminée, Beyrouth est réunie... Sabra et Chatila, ça fait deux mois!

La photo d'Amine Gemayel, le nouveau président de la république, est affichée partout, collée sur tous les murs de toutes les villes et tous les villages du pays, ornée de fanions ou de petits drapeaux aux couleurs nationales (rouge et blanc) et au symbole du pays, le cèdre du Liban. À l'intérieur comme à l'extérieur.

Quelques fois d'égale grandeur, la photo de son frère assassiné l'accompagne dans cette quête de l'opinion libanaise qui doit faire route vers l'unité, la seule dominante politique entendue et convenue par tous les Libanais.

Le Liban aux Libanais

"Mais, c'était la fête de qui", lance brutalement un Libanais.

"Nous vivons dans un pays occupé. Il n'y a pas d'unité, pas de projet politique, pas d'Etat, pas d'appareil étatique, pas de leader... Le pays est détruit."

Ces courtes phrases sont sévères, angoissantes pour tous les Libanais, mais comme elles reflètent la réalité!

Au lendemain de cette fête nationale que l'on a voulue grandiose, joyeuse, bruyante, symbole des retrouvailles des Libanais, la vie de tous les jours a repris son cours, ce quotidien que les Libanais vivent depuis plusieurs années et qui n'a rien d'une atmosphère de fête.

Certes, des conditions nouvelles régissent ce pays.

Depuis un peu plus de deux mois, les canons se sont tus. Les militaires palestiniens ont quitté le pays, les Syriens se sont réfugiés dans la Bekaa.

La réalité est tout autre.

Parcourant le pays dans toute sa longueur, de Tripoli à Tyr, on se demande à qui appartient ce Liban déchiré depuis tant d'années.

A tout le monde sauf aux Libanais! C'était mon second séjour dans ce petit pays de la Méditerranée, la Phénicie de l'Antiquité.

En mars 1980, les grandes règles étaient celles des Palestiniens dans le secteur ouest de la capitale Beyrouth, jusqu'au fleuve Litani au sud du pays. On y vivait sous un ordre politique et militaire que peu de gens acceptaient de discuter, même de commenter.

A Beyrouth, des quartiers restaient toujours inaccessibles près du port, principale zone de combat de 1975 à 1978, où éclataient quotidiennement quelques échauffourées à l'arme automatique. Ces rues demeurent encore désertes aujourd'hui parce que minées.

Passer du quartier ouest où s'étaient regroupés Palestiniens et islamoprogressistes, à la zone est sous contrôle des Kataeb (phalangistes) ressemblait à une sorte d'opération clandestine, minutieuse, qu'on ne pratiquait que le jour après avoir franchi multiples barrières, palestiniens, syriens et libanais... Après 16h, à la tombée de la nuit, la frontière était pratiquement close.

Les nouveaux maîtres

Un peu plus de deux ans plus tard, les frontières internationales n'ont pas changé bien sûr, mais les "petits pays" du Liban se sont multipliés et les maîtres ont changé.

Syriens et Palestiniens au nord. Syriens, Palestiniens et Israéliens au nord-est et à l'est.

Israéliens et Libanais dissidents à la solde d'Israël au sud.

Puis Beyrouth, la capitale, siège du gouvernement, est patrouillée par la police et l'armée libanaise, surveillée par les soldats français, américains et italiens et les Bérêts bleus venus de tous les pays qui appartiennent à la FINUL, la Force internationale des Nations-Unies au Liban.

A quelques kilomètres du centre-ville, dans la banlieue sud de Beyrouth, on découvre l'occupant israélien secondé par les milices chrétiennes (unifiées ou non) et que sais-je encore.

Une bonne demi-journée pour savoir qui est qui!

Du Nord au Sud

Tripoli, la capitale du nord du pays, sera peu touchée par la guerre de juin à septembre. Elle en subira cependant les contrecoups. Jadis

prospère, la région la plus industrialisée du pays est en voie de stagnation. Le mal économique dont elle souffre tient à la dégradation physique du pays, à cet état de guerre permanent depuis nombre d'années.

Cependant les tensions de cette guerre à peine terminée sont perceptibles à plusieurs niveaux; les groupes politiques sont nombreux, très actifs, leurs membres armés pour assurer "leur propre défense" et celle de leur organisation.

Moins de deux semaines plus tard, groupes pro-syriens et antisyriniens s'affronteront avec une rare violence.

Parallèlement, la population de réfugiés palestiniens continuera de s'accroître, arrivant du sud du pays où ils se sentent beaucoup plus menacés. Dans le camp de Beddawi, les réfugiés du sud du pays réorganisent leur vie sous la tente qui leur est offerte par l'Organisation des Nations-Unies créée pour leur venir en aide, l'UNWRA.

En route, vers le sud du pays, le taxi bifurque à quelques reprises vers le champ en bordure de l'autoroute; la voie est coupée. "Les bombardements", commente simplement le chauffeur.

Puis Beyrouth apparaît, magnifique, d'apparence aussi riche, absente de misère dans sa partie orientale.

Beyrouth-Est, la capitale des riches, des chrétiens, des Maronites, la résidence de la bourgeoisie, la zone française...

Peu importe les étiquettes! Plus occidentalisée, cette société politique, estime Israël, constitue un allié naturel contre les Palestiniens, une sorte de rempart contre l'Islam qu'il juge trop menaçant.

Cette partie de la capitale sera peu touchée par l'offensive israélienne du mois d'août dernier.

Elle regorge de richesses. Ses étalages sont dignes des plus grandes capitales du monde. Les rues sont devenues aussitôt carrossables, les points de contrôle rares.

"Le grand Beyrouth d'autrefois", dira un interlocuteur libanais faisant allusion à la période qui précéda l'exode palestinien vers le Liban et surtout la guerre civile qui divisa la ville.

A l'Ouest

Sitôt passé à l'Ouest, la partie musulmane, les contrôles se multiplient, la présence militaire est celle de tous les coins de rues, de tous les cafés. L'activité est redevenue "normale"

sous les regards de la police et de l'armée libanaise, des Français, des Italiens ou des Américains. Rue Hamra, à la jonction des principales artères, des paras français veillent aux sautes d'humeur des Libanais, fusils mitrailleurs aux poings, à l'ombre de leur véhicule militaire.

Plus au sud-ouest, dans les secteurs jadis sous contrôle palestinien, on sent encore la poudre... le paysage est dantesque, à peine descriptible, hors de tout entendement.

Des voitures bûlées, des routes coupées, des lanternes de rues qui pendent, des immeubles entiers disparus. Des sections complètes d'immeubles se sont écroulées.

Près de la Cité sportive, à proximité des quartiers de l'Organisation des Nations-Unies, l'école normale est trouée comme un vieux panier, les terrains minés.

Pourtant le "ménage" est commencé depuis plus de deux mois. C'est sale, boueux, d'une lourdeur qu'il est difficile d'imaginer.

On dit que plus de 100 personnes sont mortes lors du bombardement de ce groupe d'édifices, etc.

Malgré cela, la vie est grouillante d'activité. Les petits commerces ont rouvert leurs portes; les vendeurs d'oranges, de ceintures, de coupe-ongles, de crème à barbe, de cigarettes, de bonbons sont à leurs postes, comme en 1980, à l'ombre des piliers de l'autoroute.

La vie a repris. On nettoie les maisons, les rues, les trottoirs; sans compensation, les Libanais s'affairent à retaper leurs petites demeures.

Des édifices en ruines sont toujours habités: le rez-de-chaussée, le premier étage, le second. Au troisième étage, un obus a traversé le mur de l'immeuble.

Dans des quartiers adjacents, plus pauvres, peuplés de civils réfugiés, palestiniens ou autres, presque exclusivement des femmes, des enfants et des vieillards, le milieu est encore plus dégradé, livré à lui-même.

Une courte visite dans les quartiers palestiniens permet de constater que les trois hôpitaux du Croissant rouge palestinien n'ont pas été épargnés. Les services de santé ne sont offerts que dans la mesure de ce qui reste utilisable: à l'hôpital de Haïfa, il n'y a pas d'eau, pas d'électricité, encore moins de chauffage, les murs ont été troués par les obus...

Ces zones palestiniennes doivent d'autre part être surveillées très étroitement par les soldats de la force multinationale dans l'espoir d'éviter de nouveaux Sabra et Chatila.

Les Palestiniens, particulièrement, ne cachent d'ailleurs pas leur crainte de voir revenir les milices phalangistes.

Nouveau pays

Très tôt, tout juste au sud de l'aéroport international, les voyageurs changent de maîtres; les Libanais des Forces chrétiennes ou des miliciens du dissident Saad Hadad contrôlent maintenant les points de vérification. Derrière eux, on sent l'appareil militaire israélien, lourd, sophistiqué, qui intervient rapidement dans la zone de Khalde, jadis une zone touristique.

Quoique relativement discret ailleurs, on peut observer les soldats israéliens, mitrailleurs de gros calibre pointés vers les maisons, patrouiller lentement les camps palestiniens de Hein Eloué, à Saïda, ou El Bus à Tyr, comme s'ils allaient voir l'ampleur de la destruction causée par les bombardements.

Le camp d'Hein Eloué a été le camp le plus touché: il est rasé au sol à plus de 80 pour 100 de sa superficie. 30.000 réfugiés palestiniens y vivaient avant la guerre. L'hôpital gouvernemental situé près du camp est troué par les obus et son toit sert maintenant de vigie à l'occupant.

Plus au sud, les miliciens du Liban "libre" de Saad Hadad font office "d'occupant" pour Israël: à eux le contrôle des voitures aux entrées et sorties des grandes artères, des routes secondaires et même de l'entrée du quartier général des forces israéliennes à Nabathieh.

Le long des grandes routes dans les zones de production d'oranges, de mandarines et de bananes, les plantations ont été rasées sur une distance de 50 mètres des deux côtés de la route offrant des routes plus sécuritaires pour les troupes israéliennes.

Toute la région d'Al Ansar où est situé le camp des prisonniers palestiniens et libanais de l'armée israélienne, est interdite à quiconque.

A Nabathieh, de nouveaux écriteaux toujours nombreux au Moyen-Orient ont été ajoutés ici et là, indiquant en hébreu la route à suivre.

Pour une cinquième fois, j'ai franchi une frontière qui n'est pas imaginaire et au moins trois fois, j'ai changé de maîtres, excluant les alliances militaires et politiques.

C'est ce Liban que j'ai vu et qui n'appartient plus aux Libanais.

**Samedi prochain:
Sabra et Chatila.**

Les discussions constitutionnelles de mars prochain Les espoirs des autochtones

En une nuit, tous leurs espoirs s'étaient évanouis. Ce fatidique 5 novembre 1981, les chefs de neuf provinces parvenaient enfin à un accord constitutionnel avec le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, pendant que le Québec sommeillait.



Léonce Gaudreault

Cet accord se scellait non seulement sur le dos du Québec mais aussi sur celui des autochtones. La reconnaissance promise de leurs droits ancestraux dans le nouveau texte constitutionnel était disparue dans "l'entente des dix", sous la pression de chefs provinciaux résolument opposés à toute augmentation de pouvoir des premiers occupants du pays.

Pendant que des groupes autochtones allèrent sonner l'alarme jusqu'aux portes du Parlement britannique, d'autres relancèrent leur lobby dans les capitales provinciales et fédérale pour obtenir la réinsertion de cette reconnaissance nouvelle de leurs droits. Les efforts furent couronnés de succès.

L'article 35 du nouvel acte constitutionnel reconnaît et confirme formellement "les droits existants — ancestraux ou issus de traités — des peuples autochtones", tout en précisant que par "peuples autochtones", on entend notamment les Indiens, les Inuit et les Métis. De plus, on se faisait une obligation constitutionnelle de convoquer à l'intérieur d'un délai d'un an une conférence des premiers ministres pour préciser la nature de ces droits.

Nous en sommes là, aujourd'hui, à un mois de cette historique conférence constitutionnelle qui sera déterminante pour l'avenir de ces peuples autochtones, qui chercheront à négocier un nouvel arrangement avec la majorité blanche pour sortir de la dépendance économique et sociale dans laquelle ils sont.

Des données

Jusqu'à ce jour, on estimait généralement leur population à quelque 1,300,000. Des statistiques toutes récentes du gouvernement canadien ramènent ces données à un demi-million de personnes, soit 292,700 d'Indiens "statués", 25,390 Inuit, 88,260 Métis et 75,110 Amérindiens ayant perdu leur statut pour diverses raisons (situation matrimoniale, etc.) et ne pouvant donc plus bénéficier des diverses mesures découlant de la loi indienne.

Toutefois, même les statistiques du fédéral reconnaissent que ces

A un mois de la tenue à Ottawa (les 15 et 16 mars) de la conférence constitutionnelle sur les droits des autochtones, on ne sait que très peu de choses du sujet principal à l'ordre du jour. On retient surtout de l'actualité les informations touchant la très hypothétique réinscription à l'ordre du jour de la question d'un droit de veto pour le Québec. Léonce Gaudreault esquisse aujourd'hui l'histoire de cette conférence historique et les grands enjeux qui feront l'objet des discussions. La semaine prochaine, M. Gaudreault traitera de la situation particulière du Québec.



Les chefs autochtones: Max Gros-Louis (Hurons), Billy Diamond (Cria) et Mary Simon (Inuit).

froides données officielles ne donnent pas un portrait valable de la situation. Le Conseil des autochtones du Canada, regroupant Métis et Indiens sans statut, affirme qu'en comptant tous les descendants des peuples autochtones, y compris les personnes totalement assimilées dans l'ensemble canadien, on retracerait entre deux à trois millions de ces Canadiens.

Si on s'en tient aux quelque 300,000 Indiens "avec statut", c'est-à-dire assujettis à la loi indienne datant du début de la confédération canadienne, il en coûte maintenant un milliard de dollars annuellement pour faire fonctionner le ministère des Affaires indiennes, sans aucunement atténuer leur dépendance et leur pauvreté.

Un espoir

Pour ces Amérindiens et tous les autres autochtones, la conférence de mars représente un espoir de sortir un peu de ce cercle vicieux de la dépendance. Leurs leaders demanderont plus d'autonomie, au niveau politique et économique.

Pour les Indiens "statués", cela veut dire plus spécifiquement un gouvernement indien autonome. Pour les Métis, cela s'exprime davantage par des demandes territoriales. Chez les Inuit, vivant principalement dans les Territoires du Nord-Ouest, la lutte se concentre surtout dans la création d'une province. Pour les Indiens "sans statut", les efforts visent à reconquérir des pouvoirs perdus.

L'ordre du jour provisoire proposé par les premiers ministres provinciaux reflète assez bien l'am-

pleur des questions devant être abordées. Très conscients de l'impossibilité d'accomplir en seulement deux jours toute la besogne, on a déjà inscrit au premier article l'examen de diverses formules visant à étendre sur plusieurs années le processus de cette réforme constitutionnelle touchant les autochtones.

Parmi les autres sujets prioritaires, on trouve la question des droits des femmes autochtones, celle d'une forme quelconque de droit de veto autochtone sur les amendements les touchant, et, enfin, la règle de la majorité nécessaire à la création de nouvelles provinces.

Une deuxième série de sujets porte notamment sur les droits issus de traités, les demandes territoriales des Métis, le gouvernement autochtone autonome et une charte des droits autochtones. Enfin, une troisième série de sujets aborde les droits politiques (représentations garanties dans les parlements), culturels et économiques (y compris la chasse et la pêche).

Cet ordre du jour ne fait pas l'unanimité, loin de là. C'est ainsi que l'Assemblée des premières nations, représentant les Indiens de pleins droits (avec statut) s'oppose à l'inscription en sujets prioritaires de l'égalité des femmes et des hommes, estimant qu'il n'appartient pas aux gouvernements blancs de dire ce qui est bon pour eux. Ce n'est là qu'un exemple.

La participation

Il y a encore quelques mois, les

Indiens refusaient de participer aux préparatifs de la conférence, se contentant de déléguer des observateurs. Ils contestent le droit des gouvernements provinciaux de discuter de leur avenir, leur vouant une grande méfiance depuis le début de la confédération. Ce n'est finalement qu'à la récente conférence ministérielle, à la fin de janvier, qu'ils ont consenti d'y siéger officiellement. Tout comme le gouvernement québécois d'ailleurs.

Outre les premiers ministres, six représentants autochtones doivent participer à la conférence constitutionnelle. La répartition de ces sièges a fait ressortir certaines divisions parmi les autochtones. Deux sièges chacun ont été réservés aux Indiens "avec statut" et aux Inuit, les Métis et les Indiens "sans statut" occuperont les deux autres.

Ces deux derniers groupes, autrefois regroupés sous le Conseil des autochtones du Canada, ont choisi de faire bandes à part. Les Métis craignent en effet que les Indiens sans statut, beaucoup plus nombreux, ne négligent leurs intérêts. Contrairement aux Métis qui ont été formellement reconnus dans la nouvelle constitution canadienne, les Indiens "sans statut" ont un plus long chemin à parcourir dans leur reconnaissance légale.

D'un autre côté, les Métis de Colombie-Britannique, des Prairies et de l'Ontario sont bien conscients que les Indiens "avec statut" ne feront aucun effort pour partager avec eux le nouveau pouvoir que cette conférence constitutionnelle fait miroiter.

Partage du pouvoir

Le nouveau partage du pouvoir que laissent espérer les gouvernements blancs du Canada par cette conférence constitutionnelle pose évidemment la question fondamentale de survivance des peuples autochtones en tant que tels, mais il implique aussi des dimensions économiques importantes.

Sans même poser le problème constitutionnel, le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. John Munro évoquait l'an dernier la nécessité pour le gouvernement fédéral d'investir plus de quatre milliards de dollars aux seules fins de règlements de revendications territoriales des autochtones, d'ici à 1990.

Le gouvernement fédéral a commencé à reconnaître ces revendications il y a une dizaine d'années lorsque les tribunaux du pays ont venus lui rappeler que les autochtones possédaient bel et bien des droits ancestraux formels remontant aussi loin qu'à la proclamation royale de 1763.

Ces clarifications des droits de chacun ont été rendues nécessaires lorsque les gouvernements ont voulu exploiter les richesses naturelles dans des territoires traditionnellement occupés par les autochtones. Il n'est qu'à penser à la baie James, au gazoduc du fleuve Mackenzie ou au gaz de la mer de Beaufort.

Cette historique conférence constitutionnelle sur les droits autochtones s'imposait du seul fait de ces réalités économiques concrètes, nonobstant toutes affirmations gouvernementales sur la nécessité de protéger des cultures en péril.

L'affrontement Etat-syndicats Comme un château de cartes...

A la suite des ententes conclues avec le gouvernement et de la capitulation de certains groupes, la CEQ et les enseignants de cégeps, membres de la CSN, se retrouvaient seuls, hier, en grève pour affronter le gouvernement Lévésque. Et ce dernier vient de lancer un nouvel ultimatum aux enseignants de mettre fin d'ici lundi à leur arrêt de travail qui perdure depuis plus de deux semaines.



Pierre Pelchat

Au cours des derniers dix jours, les stratégies gouvernementales ont finalement réussi à créer des brèches importantes dans le Front commun CSN-CEQ-FTQ.

Comme un château de cartes, les syndicats se sont mis à tomber un après l'autre. Le tout a commencé avec l'entente intervenue avec les deux fédérations d'infirmières qui forment le Regroupement des infirmières, deuxième version.

Cette percée devait entraîner par la suite tous les syndicats des Affaires sociales dont le rapport de forces apparaissait fragile. A son tour, la Fédération des SPIQ devait hisser le drapeau blanc et accepter les améliorations au décret.

Devant cet effritement, d'autres groupes ont suspendu leur mot d'ordre de grève pour en venir dans les heures suivantes à un accord avec le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson. Ce fut le cas pour la CSD et pour le Cartel des organismes professionnels de la santé.

La stratégie du gouvernement Lévésque était de pousser le premier domino en espérant que tous les autres allaient tomber. Cette stratégie face au Front commun des syndicats du secteur public a, en grande partie, réussi, mais comme l'explique Pierre Pelchat, le "domino" CEQ pourrait être le plus difficile à faire tomber.

Le train a passé vite

A la suite de toutes ces déflections, il devenait évident qu'un débrayage de la CSN et de la FTQ dans les hôpitaux et les centres d'accueil avait beaucoup moins d'impact. La victoire était proche pour le gouvernement.

Après la suspension de la grève générale dans les hôpitaux par la Fédération des affaires sociales (FAS) de la CSN, le conseil fédéral rejetait les améliorations au décret et se disait convaincu de pouvoir recueillir un mandat de grève encore plus fort pour reprendre la bataille cette semaine.

Les résultats de cette consultation des 82,000 membres de la FAS ont eu l'effet d'un coup de massue sur cette organisation syndicale dont les ténors ne savaient trop quoi dire au lendemain de cette véritable racle.

Le président de la FAS, M. Yves Lessard, a affirmé, jeudi, au début du conseil fédéral, qui devait faire le post-mortem de ce cuisant échec, que l'heure n'était pas à la recherche de coupables de cette déconfiture comme on a l'habitude de le faire après les négociations.

Le train a passé beaucoup trop vite pour la FAS et pour la plupart des autres syndicats du secteur public. Comme l'a expliqué M. Lessard, les enjeux se sont déplacés et la bataille est devenue politique alors que la préparation de la négociation

s'est faite, comme par le passé, presque uniquement à partir de nouveaux textes de convention collective.

L'après-négociation

Il a également invité les délégués à tirer leçon de cette fin en queue de poisson et à apporter une critique très serrée des pratiques syndicales. La FAS a fait la démonstration par l'absurde de l'échec de sa stratégie voulant que seule la grève générale pouvait amener une entente satisfaisante.

On a mal évalué l'impact des menaces des mesures répressives gouvernementales et du contexte de crise économique qui a largement été utilisé par la propagande gouvernementale. Somme toute, la FAS n'a pas réussi à soutenir un rapport de forces valable en cette période, il faut le reconnaître, de nette décroissance.

Devant cette avalanche de mauvaises nouvelles, M. Lessard s'est toutefois réjoui du pas réalisé en vue d'un meilleur débat politique. "On est jamais allé aussi loin sur le débat politique", a-t-il dit. Mais ça n'a pas été suffisant.

Dans les prochaines semaines, la FAS doit penser à réparer les pots cassés et se prémunir de la très forte démobilité qui survient généralement après une ronde de négociations, d'autant plus que cette fois-ci, le tout s'est soldé par un échec.

La CEQ

A la suite de la fin des hostilités dans le réseau des Affaires sociales, les yeux se tournent maintenant du côté des enseignants de la CEQ et de ceux des cégeps qui poursuivent leur lutte aux décrets.

On s'attendait généralement, hier, à ce que les syndiqués de la Centrale de l'enseignement rejettent les dernières propositions du ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, mais qu'ils mandatent leurs représentants de poursuivre les négociations avec le gouvernement. Il reste toutefois bien peu de temps pour respecter l'ultimatum lancé par le ministre Laurin qui pourrait se voir obligé de reporter de quelques heures, sinon de quelques jours, l'échéance qu'il s'était fixée.

Le porte-parole des enseignants de la CEQ, M. Robert Bisaillon, a laissé entendre que de nouvelles concessions salariales pourraient être offertes au gouvernement en échange du maintien de la sécurité d'emploi et de la tâche, deux sujets qui sont très liés et qui ont une incidence sur la qualité de l'enseignement.

Loi spéciale

La CEQ semble prête à défier une loi spéciale avec des sanctions très sévères que le gouvernement menace d'adopter pour forcer le retour au travail des professeurs. Il

n'est pas garanti que de nouvelles mesures répressives permettraient de mettre fin au conflit.

Au cours de la semaine, M. Bisaillon avait incidemment affirmé "qu'il était possible que certaines personnes" et des syndicats locaux aient pris des mesures prudentes pour protéger les biens tant personnels que ceux appartenant aux syndicats afin d'être à l'abri d'éventuelles saisies.

L'heure de la vérité approche pour la CEQ alors que la session d'hiver des étudiants risque d'être compromise par l'arrêt de travail des enseignants. En outre, une première brèche a été réalisée à la Centrale de l'enseignement à la suite de l'entente intervenue avec les employés de soutien des commissions scolaires.

L'essentiel

A cause de la crise budgétaire, le gouvernement veut sabrer dans le nombre d'enseignants et faire disparaître certains ratios et garanties d'un nombre minimal d'enseignants qui ont été le fruit de dures luttes passées.

Dans l'enveloppe budgétaire consacrée à l'éducation, ces clauses normatives ont un effet très important sur la facture totale de notre système d'enseignement et constituent des pouvoirs majeurs pour la CEQ comme aucune autre organisation syndicale ne peut en détenir au Québec.

La CEQ est rendue au point où elle doit départager "l'essentiel" de l'essentiel". Les propos de M. Bisaillon voulant que de nouvelles concessions salariales soient présentées pour sauver la tâche et la sécurité d'emploi vont dans ce sens.

Les anglophones au Québec (fin) Les conditions de la survie

Depuis 1960 et l'affirmation progressive de l'identité québécoise, jusqu'à l'élection du Parti québécois en 1976, les anglophones du Québec ont vécu un lent cheminement vers la dépossession et le déracinement. Ce phénomène a fait l'objet d'un livre récemment publié: "Les anglophones du

Québec, de majoritaires à minoritaires". Dans une série d'articles en trois volets, dont deux ont déjà été publiés, Lise Lachance fait le point sur les principales questions soulevées dans cet ouvrage collectif. Dans ce dernier volet, il est question des conditions de la survie de la communauté anglophone au Québec.

Si la communauté anglophone du Québec n'acquiert pas un caractère collectif qui la différencie de la culture anglophone du reste du continent, non seulement est-il douteux qu'elle mérite d'être préservée mais il est probable qu'elle ne pourra survivre.



lise lachance

En outre, il serait inutile de vouloir maintenir l'existence de la communauté anglophone si les anglophones du Québec sont incapables de s'identifier au projet de la société québécoise et de contribuer à sa réalisation.

Ce ne sont pas des membres du gouvernement qui s'expriment ainsi mais les deux responsables anglophones du livre **Les anglophones du Québec, de majoritaires à minoritaires**(1) que l'Institut québécois de recherche sur la culture vient de publier dans la capitale, le sociologue Gary Caldwell et le professeur Eric Waddell, de l'université Laval, spécialiste en géographie culturelle.

Québec: sauvegarde du Canada

Au terme de l'ouvrage auquel ont collaboré vingt-cinq personnalités du monde de la sociologie, de la politique et du journalisme, les deux professeurs en arrivent à se poser un certain nombre de questions quant à l'utilité de préserver l'anglophonie québécoise.

"Si les Québécois dont la langue maternelle est l'anglais n'ont rien d'autre en commun que la langue, nous devons nous demander, en tant que sociologues, s'il existe vraiment une communauté anglophone au Québec. Une telle question prend pour acquis que la langue ne suffit pas pour sauvegarder une culture, quelle qu'elle soit", affirment-ils.

Puis ils posent une seconde question: "Ne peut-on, dans la tradition britannique qui a marqué l'histoire et la vie actuelle d'importantes communautés culturelles du Québec — et à vrai dire celle aussi de tous les Québécois par le biais des institutions politiques, juridiques et économiques dérivées du modèle anglais — puiser les éléments d'une culture qui mérite d'être reconnue et de devenir une source d'inspiration?"

A leur avis, la culture anglo-québécoise doit absolument posséder un trait distinctif pour qu'elle vaille la peine d'être conservée. Et, "qu'on l'aime ou non, le lien britannique est partout présent".

Or, aucun des textes contenus dans le recueil de près de 500 pages n'invoque, pour justifier l'existence de la communauté anglophone du Québec, les valeurs culturelles de celle-ci ou encore le caractère irremplaçable du capital culturel et institutionnel accumulé depuis plu-



En 1981, un groupement anglophone adoptait une déclaration sur les droits linguistiques des minorités au Québec. M. Eric Maldoff, qui est maintenant président d'Alliance-Québec, était accompagné de Casper Bloom et Joanne Curran.

sieurs générations. On a l'impression que les auteurs (parmi lesquels on remarque les leaders d'opinion Reed Scowen, député libéral à l'Assemblée nationale, et Me Alex Paterson, cofondateur du Comité d'action positive), conscients de l'hétérogénéité de l'anglophonie québécoise dont le grand dénominateur commun est l'utilisation de l'anglais, craignent de prêter flanc aux tenants du pluralisme.

Certains voient dans la conservation de l'élément anglais au Québec "la sauvegarde du Canada". Pour eux, le Canada ne peut continuer d'exister que s'il demeure bilingue, et le bilinguisme n'aurait aucune justification dans le reste du Canada s'il n'existait pas au Québec. Or, la seule raison d'être du bilinguisme au Québec vient de ce que cette province compte près d'un million d'anglophones.

Ainsi donc, pour conclure ce syllogisme, la raison d'être du Québec anglais réside dans "la préservation du Canada et, en définitive, du bilinguisme". On le voit également comme "un pont linguistique avec l'Amérique du Nord anglophone".

Survie

Les professeurs Caldwell et Waddell

posent certaines conditions préalables à la survie du Québec anglophone:

- la réorganisation de ses institutions;
- le renforcement de la conscience de sa propre histoire;
- la formation d'une élite.

A ces éléments, ils ajoutent trois stratégies d'ordre éducationnel:

- 1— Un cheminement scolaire qui permettrait aux jeunes anglophones de profiter, à une certaine étape, d'un enseignement commun avec des francophones et, à une autre étape, de vivre dans un environnement culturel authentiquement anglais.
- 2— La nécessité pour tout le nouveau personnel enseignant des cégeps et universités de langue anglaise de travailler également en anglais et en français.
- 3— La limitation volontaire du nombre de francophones admis dans les collèges de langue anglaise. On sait que la loi 101 ne permet pas aux francophones de fréquenter les écoles primaires et secondaires de langue anglaise mais ne contient aucune disposition concernant le niveau collégial.

L'ouvrage réserve un rôle important aux média anglophones mais leur re-

proche de n'avoir jamais tout à fait emboîté le pas au Québec. Il déplore en outre l'absence d'une revue anglo-québécoise de critique et d'analyse sociale et politique, comme il en existe du côté francophone. Une telle publication pourrait jouer un rôle capital dans la recherche d'une identité anglophone au Québec.

Intégration

Même s'ils arrivent à survivre comme collectivité et à trouver leur identité, les anglophones devront bien finir par s'intégrer à la société québécoise. Cette intégration, affirme le document, dépend de trois facteurs:

- reconnaître la primauté du français au Québec;
- faire confiance au processus juridique et à la tradition de gouvernement constitutionnel qu'on retrouve ici;
- cultiver leur sens des responsabilités dans le domaine public.

Sur ce dernier point, les professeurs Caldwell et Waddell soulignent que "ce manque de responsabilité sociale est particulièrement mis en lumière par la pratique de plus en plus répandue au sein de

l'élite anglophone d'envoyer ses enfants à l'école primaire française catholique". A leur avis, cette pratique reflète un rejet individuel du système scolaire anglais, une perte de confiance en ce système, tandis qu'en même temps on continue de le défendre publiquement et d'appuyer ses revendications.

"Une prise de position aussi aberrante fait de la population anglophone une clientèle captive d'un système actuellement incapable de préparer adéquatement ses enfants à vivre au Québec et, par conséquent, les condamne à s'exiler ou à vivre une vie de citoyens de second ordre. Le dilemme, c'est qu'une proportion importante de cette élite, la classe moyenne, dépend de ce même système scolaire anglophone pour ses emplois", notent Caldwell et Waddell.

Les ruraux et les marginaux

Devant le nombre considérable d'anglophones qui apprennent maintenant le français pour mieux s'adapter à un Québec nouveau, les chercheurs croient qu'une nouvelle élite ayant vraiment une assise ici verra le jour. "Une élite pleinement engagée à l'égard du Québec, qui pourrait fort bien retrouver son passé, retrouver un sens du lieu pour s'orienter vers un avenir qu'elle aidera elle-même à définir."

Mais, selon eux, cela ne se réalisera qu'avec la participation de l'anglophonie rurale, la seule véritablement enracinée au Québec si on la compare aux nombreuses ethnies de la métropole pour qui l'anglais n'est qu'un outil de communication.

A ne pas minimiser l'importance des "marginaux", c'est-à-dire de ces anglophones qui ont choisi de travailler dans un milieu exclusivement français. Ils représentent environ 20 pour 100 des anglophones de Montréal. Ce sont pour la plupart des Juifs, des descendants d'immigrants européens, des Américains ou des Anglais récemment arrivés au Québec, ou encore des Canadiens venant des autres provinces.

La journaliste Sheila McLeod-Arnopoulos, seule membre anglophone du Conseil de la langue française du gouvernement du Québec, considère ces "marginaux" comme une nouvelle force créatrice entre les deux communautés linguistiques du Québec, isolées et opposées l'une à l'autre. De ce fait, ils peuvent jouer un rôle historique important dans l'évolution des relations intergroupes. Peut-être, dit-elle, amèneront-ils les anglophones "à abandonner leur attitude conservatrice et paranoïaque et à entrer dans une ère nouvelle".

(1) Editeur: Institut québécois de recherche sur la culture, Québec. Collection "Identité et changements culturels", no 1, 1982.

Chez les étudiants anglophones Un fort désir de quitter le Québec

Une écrasante majorité de jeunes anglophones veulent quitter le Québec après leurs études.

Telle est la situation si la recherche effectuée par les professeurs Wallace Lambert et Richard Tucker auprès d'une quarantaine d'élèves de la région de Montréal peut s'appliquer aux étudiants anglophones en général.

Spécialiste de réputation internationale dans le domaine de l'enseignement des langues et pionnier de l'éducation bilingue pour les anglophones du Québec, M. Lambert est professeur de psychologie à l'université McGill. Quant à M. Tucker, qui a lui aussi œuvré à McGill, il assume maintenant la direction du Center for Applied Linguistics de Washington.

Les quarante étudiants de langue anglaise sur lesquels les deux universitaires se sont penchés proviennent de deux groupes de la classe moyenne: l'un, de Westmount, a suivi l'apprentissage traditionnel du français langue seconde; l'autre, de Saint-Lambert, a bénéficié de classes d'immersion en français durant tout le cours primaire et d'un programme enrichi de français au niveau secondaire. Les élèves se trouvaient en 11^e année au moment de l'étude finale.

Comparant le groupe expérimental (Saint-Lambert) et le groupe témoin (Westmount), tant sur le plan de la connaissance du français que sur celui de l'intégration à la société québécoise, MM. Lambert et Tucker ont découvert que 80 pour 100 de ceux qui ont reçu un enseignement traditionnel du français veulent quitter le Québec après leurs études.

C'est énorme puisque cet enseignement est la norme presque partout.

Quel ne fut pas leur étonnement de réaliser que, même chez les élèves des classes d'immersion, la majorité (56 pour 100) songe à partir. Pourtant, notent-ils dans l'ouvrage **Les anglophones du Québec, de majoritaires à minoritaires**, plus de 70 pour 100 de ces élèves estiment qu'ils pourraient devenir parfaitement bilingues s'ils avaient l'occasion de s'exercer, comparativement à 27 pour 100 seulement chez le groupe témoin; et la moitié d'entre eux déclarent avoir des amis francophones (avec lesquels ils ont tendance à parler français) contre 27 pour 100 seulement des membres du groupe témoin.

Des barrières

Même si, au Québec, l'enseignement du français langue seconde est obligatoire du début du cours primaire jusqu'à la fin du secondaire, les élèves ne sont pas capables d'entretenir une conversation simple. Après avoir étudié pendant sept à douze ans, la plupart ne peuvent fonctionner dans un milieu francophone. doutant de leur capacité de devenir bilingues un jour, ils lorgnent vers des cieux plus anglais.

Les jeunes qui sont passés par les classes d'immersion affrontent, quant à eux, un autre problème. L'enquête des professeurs Lambert et Tucker révèle que, malgré leur compétence en français et leur motivation, ils se heurtent à diverses barrières lorsqu'ils essaient de pénétrer dans le milieu francophone qui les entoure.

"Certaines de ces barrières semblent enracinées dans la société canadienne-anglaise même, qui ne dispose pas de modèles ou d'exemples de communication avec les francophones; d'autres semblent ancrées dans la société canadienne-française qui, elle, n'offre pas de réponse susceptible d'encourager les anglophones qui font l'effort d'amorcer la conversation en français", expliquent les spécialistes.

Autre phénomène: ces jeunes entrent dans une société beaucoup plus polarisée sur les plans ethnique et linguistique qu'elle ne l'était pour leurs parents ou grands-parents. Comment peuvent-ils apprendre à vivre de façon intégrée avec la majorité alors que les écoles québécoises séparent les jeunes suivant leur religion et leur langue?

MM. Lambert et Tucker font remarquer que les élèves ayant fréquenté les classes d'immersion ont peu d'occasions de parler français en dehors de l'école. Ils aimeraient participer davantage à des activités qui se tiennent essentiellement en français mais ils y sont rarement invités. "Il n'est pas facile pour eux de se lier d'amitié avec des francophones."

Résultats encourageants

Quant aux résultats des cours d'immersion eux-mêmes, les spécialistes en tirent plusieurs conclusions positives, notamment:

— Ces jeunes sont davantage à l'aise et satisfaits de leurs progrès en français que leurs pairs du groupe témoin.

— Ce sentiment de réussite se traduit de diverses façons: ils ont trouvé plus d'occasions de travailler à temps partiel ou l'été, en français; ils se sentent beaucoup mieux armés pour travailler en français; ils s'estiment davantage capables de poursuivre en français des études collégiales ou universitaires; ils sont plus attirés par la connaissance d'autres langues, comme si leur réussite en français et leur confiance dans la possibilité de maîtriser une langue étran-

gère avaient accru chez eux le désir d'en apprendre d'autres.

— Ils manifestent une attitude plus positive à l'égard des francophones et un plus grand désir de nouer des liens avec eux; ils sont donc davantage portés à parler français avec leurs amis francophones.

— Ils sont deux fois plus nombreux que les élèves du groupe témoin à vouloir demeurer au Québec (44 pour 100 contre 20 pour 100).



Même si, dans les écoles anglaises, l'enseignement du français est obligatoire du début du cours primaire jusqu'à la fin du cours secondaire, peu de jeunes peuvent fonctionner dans un milieu francophone.

SCIENCE

La glace naturelle pour la climatisation, c'est faisable

par Claude TESSIER

Fabrikaglace!
Un nom à retenir! Il pourrait marquer un tournant important dans l'évolution de la technologie de la climatisation des édifices.
Fabrikaglace: c'est le nom que l'ingénieur en mécanique Sarto Buiès a fait inscrire sur un petit cabanon dont la hauteur a doublé

depuis un an pour devenir un minigratte-ciel de 30 pieds à côté de l'édifice du centre de recherche industrielle du Québec, à Sainte-Foy. C'est là, à partir de ce cabanon, que M. Buiès réalise une des expériences les plus fascinantes par sa simplicité et l'une des plus prometteuses qui soient.

D'abord un retour en arrière! Il

y a un an, M. Buiès nous racontait son projet naissant: fabriquer un bloc de glace naturelle de 8 x 8 sur 10 pieds de haut pour l'utiliser au cours de l'été à des fins de climatisation de l'air d'un immeuble.

Le principe est simple. À l'intérieur d'un cabanon isolé à la mousse de polyuréthane, M. Buiès a bâti une boîte de bois dans laquelle

il fait gicler de l'eau qui gèle en couches minces par l'air froid apporté de l'extérieur par des canalisations simples. Plus il fait froid, plus le bloc grossit!

Un grand succès

M. Buiès a depuis tenu son pari. Il a fabriqué son bloc de glace. Il a fait des expériences, raffiné la technique, trouvé une formule qui a permis d'automatiser le système avec un ordinateur. Tout a si bien marché qu'on peut dire que M. Buiès va aller plus loin cette année pour optimiser le système grâce à un autre contrat de recherche du gouvernement fédéral au CRIQ, où a lieu l'expérience. Il va tenter de prouver qu'il est possible de doubler le bloc de glace naturelle au cours de cet hiver en le portant à 20 pieds de haut. Il pèsera 34 tonnes. Ce, toujours en employant des moyens fort simples, peu coûteux et écologiques.

À la suite des travaux de M. Buiès, les Travaux publics, à Ottawa, ont passé des contrats avec les architectes Belzile, Brassard, Gallienne, Lavoie, de Québec, les ingénieurs en mécanique GBGN de Sainte-Foy, et les ingénieurs en structure Dupuis et Côté. Ces gens vont tenter d'appliquer cette nouvelle technologie de la froidure à la climatisation d'un édifice fédéral à Québec. On n'a pas choisi lequel des trois à l'étude mais la gare maritime Champlain est l'un d'eux.

Un carnaval d'expériences

En un an et demi, M. Sarto Buiès a démontré la faisabilité technique de fabriquer de la glace naturelle de façon simple et automatique. Ses efforts ont porté sur l'exploitation maximale du froid. Il a trouvé ce qu'il appelle le "DMC" (degré-minute-congélation). Il s'agit du point de consigne, une sorte de signal qui sert à la commande des cycles de la fabrication de la glace naturelle. Il a fixé le "DMC" à 400. À partir de cette quantité de froidure, il peut savoir qu'à moins 10, il faudra 40 minutes pour fabriquer 2 mm de glace. À moins 20 il faudra 20 minutes.

En se penchant sur les données météorologiques, M. Buiès a pu, avec le point de consigne, montrer qu'il est possible de fabriquer de plus gros blocs de glace encore. Il s'attaque donc à bâtir un bloc de glace naturelle de 20 pieds. Malgré un hiver particulièrement doux, le nouveau bloc de glace de M. Buiès atteint déjà celui qu'il a réalisé l'an dernier.

Un autre point important, résolu par M. Buiès était l'automatisation du système, un élément essentiel par la suite pour la commercialisation. Il a réussi à regrouper les dispositifs pour en faire un seul système, amovible, qui grimpe à mesure que le bloc de glace grossit. L'ordinateur est de-



C'est à l'intérieur de sa "Fabrikaglace" que M. Buiès bâtit un bloc de glace de 34 tonnes.

venu le robot puisque c'est lui qui prend les lectures, les analyse, déclenche les systèmes en choisissant le moment idéal.

Plus le bloc de glace est gros, plus le système est efficace, affirme M. Buiès. Pour climatiser un édifice comme le centre de recherche industrielle, il estime qu'un bloc de glace de 10.000 pieds carrés sur 15 pieds de haut serait suffisant. En doublant la superficie du bloc, on pourrait climatiser le CRIQ et le complexe scientifique à côté, quatre fois plus gros que le CRIQ.

Mais comment faire le transfert d'énergie?

La glace de la fonte comme caloporteur

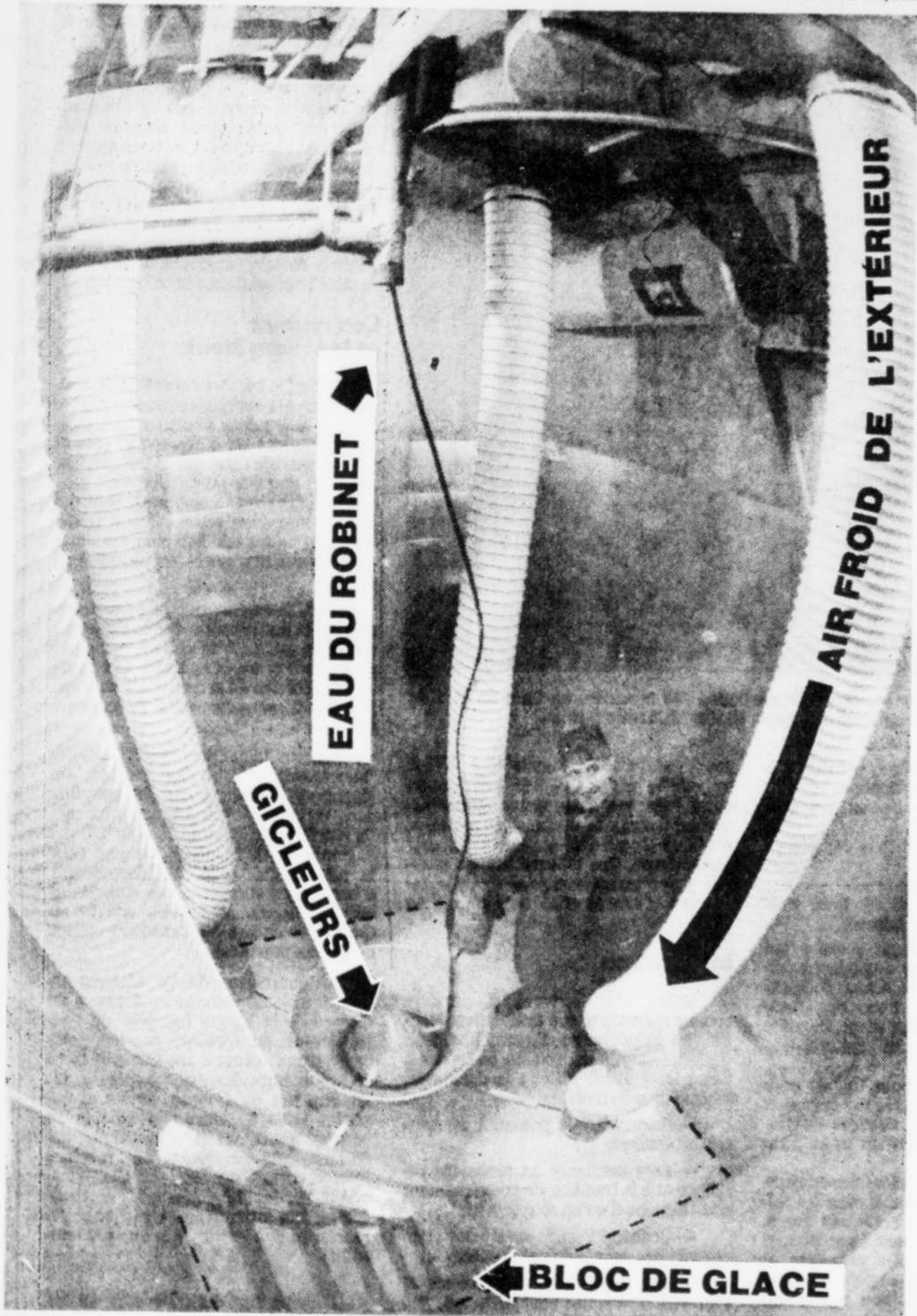
C'était un des soucis du chercheur, M. Buiès a trouvé la solution idéale, le mariage d'un liquide et d'un solide. Pour amener la froidure à l'échangeur du climatiseur, il utilise l'eau de la fonte du bloc de glace comme medium de transfert. Il a rejeté ainsi les serpentins compliqués et les tuyaux et leur menace de crever sous la glace.

À la base du bloc de glace, il

recueille l'eau glacée, la dirige vers l'échangeur du système de climatisation et retourne l'eau au sommet du bloc de glace. Celle-ci entreprend une lente et douce descente sur l'immense bloc de glace. Les points de contact sont idéals, c'est le mariage d'un liquide et d'un solide. De sorte qu'en bas, l'eau a retrouvé presque le point de congélation et elle peut servir de nouveau à la climatisation.

La performance énergétique du système est considérable. Le coefficient de performance annuel des équipements de refroidissement ordinaire est de 1 à 5 alors que le Fabrikaglace et son système est de 100.

Outre la climatisation des édifices publics, M. Sarto Buiès prévoit des applications du système pour les entreprises du monde agro-alimentaire, des entrepôts frigorifiques et des usines de transformation. Tout cela pour en arriver au cycle parfait de l'énergie douce: le chauffage par l'énergie solaire, et la climatisation par la glace naturelle.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

M. Sarto Buiès dans sa machine à faire de la glace naturelle.

DOLLARS du Carnaval



La sixième série des DOLLARS DU CARNAVAL est maintenant disponible. Ces pièces sont frappées à l'effigie du Bonhomme des carnivals de 1971, 1972, 1973 et 1974. Chacun de ces dollars est garanti par la Ville de Québec et possède la même valeur nominale qu'un dollar ordinaire lors de toute transaction commerciale effectuée dans la limite des sept duchés, jusqu'au 20 février, soit une semaine après la date de clôture des activités carnavalesques.

Complétez votre collection et revivez en souvenir les merveilleux moments qu'évoque chacune des effigies du bonhomme.

Procurez-vous chacune de ces quatre pièces en vente dans les banques, les caisses populaires et dans les kiosques de souvenirs du carnaval.

des pièces précieuses

GRANDE VENTE
Rabais de 15%

sur • PIANOS • ORGUES
• PETITS CLAVIERS • YAMAHA
(Ce rabais est accordé sur vente sans échange)



marc legrand musique

Place Laurier
Sainte-Foy
656-9392

Maintenant
aux Galeries
de la Capitale
(voisin de Eaton)
627-5051

Place
Fleur-de-Lys
529-0767

sélectronic

Grand Spécial
BOSE Technics
\$699

DERNIÈRE CHANCE
QUANTITÉ LIMITÉE 19

à vous pour seulement

Recepteur AM/FM stereo Technics, 44 watts total, commande à boutons-poussoirs. Tourne-disque semi-automatique à autoretour du bras et repères stroboscopiques. Enceintes acoustiques Bose 201 NOUVEAU MODÈLE. Version noire. Le son réfléchi.

Optionnel: magnétophone à cassette à commandes ultra-souples.

• Québec, 500 Belvédère, 683-2325 • Ste-Foy, 2651, Hochelaga, 658-4555 •
• Charlesbourg, 5385 1^{re} Ave, 626-4841 • Lévis, 505 Trans-Canada, 857-6525 •
• Roberval, Carrefour Jeanne, 278-5555 • Amqui, 172 St-Benoit S., 629-2300 •

Deux frères maires de localités voisines

par Gilles PEPIN

SAINT-AGAPIT — Un fait qui est probablement rare: deux frères sont maintenant maires de deux localités voisines, dans la circonscription de Lotbinière.

M. Marcel Côté, âgé de 41 ans et directeur

adjoint dans une école secondaire, a été élu à la mairie de Saint-Agapit, dimanche, pour remplacer M. René Croteau, démissionnaire.

A Saint-Apollinaire, cinq kilomètres plus à l'ouest, M. Benoît Côté, également en-

seignant, est maire depuis 1976; il a été réélu pour un troisième mandat, en novembre.

A Saint-Agapit, M. Marcel Côté était conseiller municipal depuis un peu plus de quatre ans. Le poste qu'il a laissé ne sera comblé qu'à l'automne

prochain, puisqu'il restait moins de douze mois avant la fin du mandat.

M. Marcel Côté a été élu sans opposition pour combler le poste laissé vacant, trois semaines auparavant, quand M. René Cro-

teau, maire depuis trois ans, a démissionné pour éviter d'être en conflit d'intérêt avec son employeur, Hydro-Québec.

L'élection d'un nouveau maire à Saint-Agapit s'est faite en

même temps que celle d'un nouveau conseiller municipal, M. Rosaire Lemay, un enseignant âgé de 38 ans. Celui-ci succède à M. Michel Méthot, qui a démissionné il y a quelque temps.

Le nouveau maire et

le nouveau conseiller de la municipalité de Saint-Agapit ont annoncé leur intention de poursuivre des démarches fortement appuyées par tous les organismes locaux auprès de la direction d'Hydro-Québec.

LA GRANGE A TAPIS

728, de Brabant, Ste-Foy — 656-6375

Le président de la GRANGE À TAPIS, M. Jacques Turgeon, tient à présenter ses plus sincères excuses à sa distinguée clientèle qui n'a malheureusement pu être servie en raison de la trop grande affluence à la GRANGE À TAPIS lors de sa vente de 20 jours... Pour que la clientèle puisse oublier ce petit contretemps, on a pris la décision de prolonger la vente de 20 jours et tous ses spéciaux et ce jusqu'au 18 février à 5 heures... On vous attend donc à la GRANGE À TAPIS...



J. Turgeon

VOULEZ-VOUS PERDRE DU POIDS?



UN PROGRAMME DE CONTRÔLE DU POIDS CORPOREL
AVEC OU SANS EXERCICE

- EFFICACE**
• Une approche individuelle et des résultats garantis
- SÉCURITAIRE**
• Une supervision par des professionnels qualifiés (aucune injection, priule, diète austère, potion magique etc.)
- RAPIDE**
• Perte de 10-20-30-40 livres en quelques semaines selon votre rythme et le choix de l'une des 3 options

CHOISISSEZ VOTRE OPTION

- A** - Contre-Poids alimentaire seulement
- B** - Contre-Poids + exercices alimentaire a domicile
- C** - Contre-Poids + exercices alimentaire Entraîné.



VOUS OFFRE:

Contre-Poids un programme complet convenant à votre disponibilité et à deux pas de vous

SPECIAL DE LANCEMENT 2 POUR 1 DU PROGRAMME CONTRE-POIDS

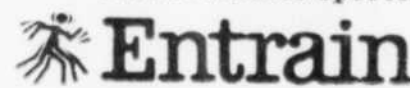
Applicable sur les frais d'inscription d'une valeur de \$50.00
Paiement mensuel accepté
Valide jusqu'au 31 mars 83

1^{re} VISITE SANS FRAIS

Faites contre-poids immédiatement

Rendez-vous **658-7888**

Centre médico-sportif



Place Belle-Cour
2600, Boul. Laurier
Ste-Foy G1V 2L1

PERDRE DU POIDS
AVEC **Entrain**

c'est votre santé!



DÉPANNEUR SEPT JOURS

AFFILIÉ AU: GROUPE ÉPICIERS
UNIS MÉTRO-RICHELIEU INC.

A tous les Amoureux Heureuse St-Valentin

Ouvert jusqu'à 23 heures
7 JOURS PAR SEMAINE
bière - cidre - vin



42 DÉPANNEURS POUR MIEUX VOUS DÉPANNER!

Marché de la vente de bière et de vin en jeu

Les épiciers indépendants sont craintifs

par Lia LEVESQUE
MONTREAL (D'après PC) — Les épiciers indépendants dirigent mal l'Association des détaillants en alimentation du Québec craint qu'ils ne perdent leur part du marché chèrement acquis, grâce à la vente de bière et vin, depuis que la

compagnie Steinberg, par une astuce juridique "biaisée", s'approprie à quérir dans la légalité son propre permis de vente.
L'association, qui représente 2,500 des 11,000 épiciers indépendants — affiliés

ou sans bannière — a poussé les hauts cris, hier, devant "l'attitude arrogante" de Steinberg, qui vient d'acheter sous couvert un petit épicerie de Boucherville, la rendant ainsi éligible à l'octroi du permis.
La loi interdit à la Régie des permis d'alcool d'émettre son certificat à toute chaîne d'épicerie (compagnie-mère qui possède des succursales: Steinberg). Le privilège de la vente de bière et vin reste la chasse gardée

des indépendants (qui possède son unique commerce: dépanneur, épicerie familiale) ou affiliés (commerce individuel mais réuni sous une bannière commune pour augmenter le pouvoir d'achat Métro-Richelieu, Proviso).
Action juridique
L'Association des détaillants a donc qui veut l'entendra qu'elle entreprendra "tout ce qui est en son possible", toute intervention juridique pour défendre son os. M. Maurice Legault, président de l'ADA, appuyé par son conseiller juridique, refuse toutefois de lancer d'ne piste et de préciser quelle forme pourrait prendre cette menace.
L'ADA a déjà

commencé l'offensive: elle a fait parvenir un télégramme, jeudi, aux ministres Biron, Parizeau, Garon, Bédard et au premier ministre Lévesque. Elle les sensibilise à la situation et rappelle, sourire en coin, que "le goujard, vermine à toujours su se porter à la défense des petites et moyennes entreprises" qu'elle incarne.
Diverses études signalent que plus un épicerie est de petite taille, plus la vente de bière et vin compte

pour une grande part de son chiffre d'affaires.
Par exemple, pour Steinberg, la vente de vin et bière représenterait environ deux pour cent de ses recettes. Mais pour M. D. Panneau, petit épicerie du coin de la rue, la vente de ces alcools peut combler jusqu'à 20 pour 100 de son chiffre d'affaires.
La force de frappe des détaillants se trouve de plus grandement diluée par le fait que les 11,000 petits épiciers se répartissent en trois associations de détaillants. A cause de cette bouillabaisse d'épiciers, plus ou moins unis, chacun mène sa lutte personnelle, clamant qu'elle représente mieux les 11,000 ingrédients.



AVIS PUBLIC

SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE BETON BITUMINEUX 1983

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées et endossées "OFFRES POUR LE BETON BITUMINEUX 1983" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues jusqu'à jeudi le 3 mars 1983, à onze heures (11h00), heure locale, pour les contrats suivants:

- Contrat "A": Fourniture et pose de mélanges bitumineux préparés et posés à chaud - 1983.
- Contrat "B": Fourniture à l'usine de mélanges bitumineux préparés à chaud - Été 1983.
- Contrat "C": Scarification et reprofilage à chaud de chaussée en béton bitumineux - 1983.
- Contrat "D": Planage à froid de chaussée en béton bitumineux - 1983.

Les intéressés peuvent se procurer les documents pertinents au secrétariat du Service de la Voie Publique, situé à 2 avenue Chauveau, niveau rez-de-chaussée, moyennant un dépôt non-reimbursable de dix dollars (10,00\$). Ils pourront aussi obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du Service de la Voie Publique, au numéro de téléphone 694-6391.

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45. Les personnes intéressées à assister à l'ouverture des soumissions pourront le faire en se rendant au bureau du Greffier à la date et à l'heure qui marqueront l'expiration du délai pour la réception des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni les plus basés, ni aucune des soumissions reçues.
Québec, le 4 février 1983.

LE GREFFIER DE LA VILLE
ANTOINE CARRIER, Avocat



Commission Scolaire Des Ilets

Réseau des écoles

ORSAINVILLE - CHARLESBOURG-EST
NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES
LAC-ST-CHARLES - STONEHAM
LAC-BEAUPORT

AVIS PUBLIC

INSCRIPTION DES ELEVES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 83-84

Tout enfant demeurant sur le territoire de la Commission Scolaire Des Ilets et qui fréquentera en 83-84 une école élémentaire de ce territoire ou une institution publique en dehors de ce territoire doit être inscrit à la Commission Scolaire Des Ilets avant le 1er mars 83.

INSCRIPTION DES ELEVES ACTUELS:
Les parents doivent inscrire leurs enfants entre le 18 et le 25 février à partir d'une formule qui leur sera remise de leurs enfants et qu'ils retourneront à la direction de l'école.

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ELEVES:

- A) AGE D'ADMISSION:**
— L'âge d'admission à la classe maternelle est fixé à cinq (5) ans révolus avant le 1er octobre de l'année scolaire en cours (règlement no 7, art. 1).
— L'âge d'admission à la 1re année est fixé à six (6) ans révolus avant le 1er octobre de l'année en cours (règlement no 7, art. 2).
— Les parents doivent fournir un extrait récent de naissance lors de l'inscription (COPIE ORIGINALE - MOINS DE DEUX ANS).
- B) EXEMPTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX: (1re à 6e année)**
— Les parents qui veulent que leur enfant soit exempté de l'enseignement religieux, doivent remplir lors de l'inscription à l'école, le formulaire de demande d'exemption. L'école offre un cours de formation morale aux élèves exemptés de la catéchèse.
- C) ENSEIGNEMENT EN ANGLAIS:**
— Les parents qui veulent que leur enfant reçoive l'enseignement en anglais, doivent remplir les formulaires appropriés lors de l'inscription.
- D) LES PARENTS DOIVENT VENIR EUX-MEMES INSCRIRE LEUR ENFANT A L'ECOLE DE LEUR SECTEUR**

LE MERCREDI 23 FEVRIER DE 8:30 à 11:15
ET DE 13:00 à 15:30

LA COMMISSION SCOLAIRE DES ILETS se réserve le droit de déterminer ultérieurement le classement définitif des élèves dans les écoles.

ECOLES

- ST-PIERRE, Pavillon II, 5256, des Sauges Orsainville (Pour les nouveaux élèves des écoles Le Jardin et St-Pierre)
- BOURG-ROYAL, 825, av. Bourg-Royal Châteauguay
- LACAGNE, 7240, des Loutres, Orsainville
- STE-MARIE, 395, Notre-Dame, N-D des Laurentides (élèves pour Jean XXIII également)
- DU BOIS-JOLI, 90, de l'Église, N-D des Laurentides (élèves pour Curé Grenier également)
- LA PASSERELLE, 460, du Couvent, Lac-St-Charles
- MONTAGNAC, 570, Chemin le Tour du Lac, Lac-Beauport
- CHABOT, 1659, Lozère, Orsainville
- L'ASIS, 1150, Paréfort, Orsainville
- ST-EDMOND, 600, 11e Avenue, Stoneham

E) ELEVES DE NIVEAU ELEMENTAIRE QUI FREQUENTERONT UNE INSTITUTION PUBLIQUE EXTERIEURE A LA COMMISSION SCOLAIRE DES ILETS DURANT 83-84

— Les parents de par la loi, doivent obtenir l'autorisation de leur commission scolaire s'ils désirent que leur enfant fréquente en 83-84, une école sous le contrôle d'une autre commission scolaire.

— Les demandes de changement doivent se faire par écrit entre le 18 et le 25 février à 9h Gilles Asselin, réseau des écoles, 1275, des Violettes, Charlesbourg (Orsainville) QC G1G 5L5

AVIS PARTICULIER: Les inscriptions ne sont pas acceptées par téléphone.
LOUISE LEMELIN, directrice réseau des écoles.

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION LES ENTREPRISES CAELTER LIMITEE (faisant aussi affaire sous le nom: Les Industries SMI)

Coopers & Lybrand en sa qualité d'Agent pour une Banque à charte en vertu de l'article 178 de la Loi des Banques et en sa qualité d'Agent pour Trust Royal en vertu d'un acte de fiducie, demande des soumissions pour la vente des biens de Les Entreprises Caelter Limitée.

Cette entreprise se spécialisant dans la fabrication, la réparation et le service de la machinerie lourde telles que souffleuses, balais d'aéroport et resurfaccuses à glace. Elle distribuait aussi les produits Heil, F.M.C., F.M. Myers et Wayne. Les biens en vente sont les suivants:

DESCRIPTION DES BIENS		
Situés au: 950, Riordon Drive, Bathurst, Nouveau-Brunswick		
LOT NO 1	INVENTAIRE DE PIÈCES composé principalement de pièces utilisées dans la fabrication de balais d'aéroport, souffleuses à neige, resurfaccuses à glace, etc.	d'un prix coûtant de 1 373 395\$
LOT NO 2	TRAVAUX EN COURS tels que: <ul style="list-style-type: none"> a) Accessoires de souffleuse à neige Modèle: 2290 b) Accessoires de souffleuse à neige Modèle: 3200 c) Pièces diverses d) (1) souffleuse à neige motorisée Modèle: 5250 N/S: 75336 e) Pièces de souffleuses à neige Modèle: 5250 	d'un prix coûtant de 17 249 d'un prix coûtant de 39 907 d'un prix coûtant de 85 287 d'un prix coûtant de 85 500 d'un prix coûtant de 52 737
LOT NO 3	PRODUITS FINIS: <ul style="list-style-type: none"> a) (1) souffleuse à neige motorisée Modèle: 5250 N/S: 75337 b) (2) souffleuse à neige motorisée Modèle: 1900L c) (1) souffleuse à neige "SMI" motorisée Modèle: 1900L d) (3) Accessoires pour souffleuse à neige 	d'un prix coûtant de 88 410 d'un prix coûtant de 88 934 d'un prix coûtant de 61 481 d'un prix coûtant de 66 599
LOT NO 4	MACHINERIE ET OUTILLAGE <ul style="list-style-type: none"> a) tels que: soudeuses, tours, meuleuses presses, perceuses, rouleaux, cisailleur, leur machine à travailler le métal b) tels que: ponts-roulants, cisailleur, pileuse, tours, découpeuse à contrôle numérique C.N.C. 	701 264
LOT NO 5	PATRONES ET GABARITS	d'une valeur aux livres de 720 000
LOT NO 6	MOBILIER ET EQUIPEMENT DE BUREAU	d'une valeur marchande de 89 751
LOT NO 7	MATERIEL ROULANT tel que: <ul style="list-style-type: none"> a) Camionnette "Ford" 1/2 tonne 1980 b) Chargeur "Hough" Modèle: 50 G c) Gerbeuse "Toyota" Cap. 3 000 lb d) Gerbeuse "Toyota" Cap. 3 000 lb 	d'une valeur marchande de 4 975 d'une valeur marchande de 9 975 d'une valeur marchande de 8 880 d'une valeur marchande de 10 800

Situés au: 2055, Bennett, Montréal, Québec		
LOT NO 8	INVENTAIRE DE PIÈCES <ul style="list-style-type: none"> a) Zamboni b) Heil c) Wayne-FMC d) Souffleuses e) Diverses 	d'un prix coûtant de 51 370 d'un prix coûtant de 32 876 d'un prix coûtant de 112 682 d'un prix coûtant de 113 132 d'un prix coûtant de 1 170 936
LOT NO 9	TRAVAUX EN COURS tels que: <ul style="list-style-type: none"> a) Camion à diesel International 1982 complet avec compacteur à rebut à chargement de cote 	d'un prix coûtant de 74 000
LOT NO 10	BIENS CHEZ DES TIERS: <ul style="list-style-type: none"> a) Resurfaccuse à glace "Zamboni" (entreposée à Beloeil) b) souffleuse à neige "NANS" modèle: 3 000 A (située à Amsterdam, Pays-Bas) 	d'une valeur marchande de 3 500 d'une valeur marchande de 206 006
LOT NO 11	MACHINERIE ET OUTILLAGE utilisé pour l'entretien et la réparation de souffleuses, balais, resurfaccuses à glace, etc.	d'une valeur marchande de 214 200
LOT NO 12	MOBILIER ET EQUIPEMENT DE BUREAU	d'une valeur marchande de 49 280
LOT NO 13	MATERIEL ROULANT <ul style="list-style-type: none"> a) Mercedes Benz 1976 modèle 280 b) Camionnette "Dodge" 1980 c) Camionnette "Chevrolet" 1975 d) Plate-forme à bascule "Trailbric" 1975 e) Gerbeuse à gaz propane "Allis-Chalmers" f) Grue mobile "Bull Moose" 1948 g) Balais de rue "Wayne" 1975 	d'une valeur marchande de 15 000 d'une valeur marchande de 7 800 d'une valeur marchande de 2 800 d'une valeur marchande de 4 300 d'une valeur marchande de 5 600 d'une valeur marchande de 4 600 d'une valeur marchande de 6 500

Situés au: 2066, Rena Road, Mississauga, Ontario		
LOT NO 14	INVENTAIRE DE PIÈCES <ul style="list-style-type: none"> a) Bombardier b) Heil c) Wayne d) Zamboni e) Elephant Vac f) SMI g) Myers h) Garwood i) Yorkshire j) Snowblast k) Diverses 	d'un prix coûtant de 82 554 d'un prix coûtant de 246 333 d'un prix coûtant de 61 857 d'un prix coûtant de 98 907 d'un prix coûtant de 3 401 d'un prix coûtant de 106 282 d'un prix coûtant de 5 642 d'un prix coûtant de 84 242 d'un prix coûtant de 9 078 d'un prix coûtant de 2 064 d'un prix coûtant de 53 723
LOT NO 15	BIENS CHEZ DES TIERS: <ul style="list-style-type: none"> a) Resurfaccuse à glace "Zamboni" (située à Percy, Ontario) b) Souffleuse à neige modèle RH5500 (située à Grande Prairie, Alberta) c) (1) souffleuse à neige modèle RH5 500 (située à St-Johns, Terre-Neuve) 	d'une valeur marchande de 1 000 d'un prix coûtant de 11 875 d'un prix coûtant de 14 763
LOT NO 16	ACCESSOIRES DE "BOMBARDIER"	d'une valeur marchande de 10 000
LOT NO 17	VEHICULE TOUT TERRAIN (V.T.T.) usage "BOMBARDIER" <ul style="list-style-type: none"> a) (1) V.T.T. No serie: 90749 b) (1) V.T.T. No serie: 70234 c) (1) V.T.T. No serie: 7276 TN 	d'une valeur marchande de 10 000 d'une valeur marchande de 10 000 d'une valeur marchande de 2 000
LOT NO 18	TRAVAUX EN COURS, tels que: <ul style="list-style-type: none"> a) Banne pour compacteur à rebut "Heil" b) Porte à rabattement arrière pour compacteur à rebut de marque "Heil" c) (1) Ensemble de montage pour compacteur à rebut "Heil" 	d'un prix coûtant de 3 000 d'un prix coûtant de 17 000 d'un prix coûtant de 600
LOT NO 19	OUTILLAGE ET EQUIPEMENT	d'une valeur marchande de 20 193
LOT NO 20	MOBILIER ET EQUIPEMENT DE BUREAU	d'une valeur marchande de 10 033
LOT NO 21	REMORQUE CHAUFFANTE A ASPHALTE "Patchmaster" modèle PM-5 000	d'une valeur marchande de 60 000
LOT NO 22	MATERIEL ROULANT <ul style="list-style-type: none"> a) Balais de rue "Wayne" usage, modèle: 2984 b) Fourgonnette Chevy 1979 c) Camionnette Dodge 1975 d) Remorque deux essieux "Blue General" 1974 e) Remorque 40 gaz, essieux "Trailmobile" f) Fardeur deux essieux g) Gerbeuse "Clark" h) Gerbeuse "Bucyrus Erie" cap. 16 500 lb 	d'une valeur marchande de 5 000 d'une valeur marchande de 2 500 d'une valeur marchande de 800 d'une valeur marchande de 1 800 d'une valeur marchande de 3 000 d'une valeur marchande de 2 000 d'une valeur marchande de 3 750 d'une valeur marchande de 7 700

Situés au: 2909, Kepler, Ste-Foy, Québec		
LOT NO 23	INVENTAIRE DE PIÈCES <ul style="list-style-type: none"> a) Sicard b) Zamboni c) Heil d) Wayne e) Diverses 	d'un prix coûtant de 95 702 d'un prix coûtant de 7 015 d'un prix coûtant de 9 773 d'un prix coûtant de 11 762 d'un prix coûtant de 33 990

LOT NO 24	MATERIEL ROULANT <ul style="list-style-type: none"> a) Fourgonnette Vandura 1979 b) Souffleuse "Sicard" 1952 modèle: T46B c) Souffleuse "Sicard" 1949 modèle: H-49 d) Resurfaccuse à glace "Zamboni" 1969 e) Souffleuse "Sicard" 1967 modèle: TS 22 f) Souffleuse "SMI" modèle: 3200 1982 g) Chargeur "Michigan" modèle: 75A h) Balais de rue "Wayne" i) Grue mobile "Cmt" j) Camion International 1982 complet avec compacteur à rebut k) Souffleuse "Sicard" 1946 l) Souffleuse "Sicard" 1948 m) Souffleuse "Sicard" 1953 modèle: T400 FR 	d'une valeur marchande de 4 500 d'un prix coûtant de 32 570 d'un prix coûtant de 33 831 d'un prix coûtant de 7 357 d'un prix coûtant de 3 900 d'un prix coûtant de 3 750 d'un prix coûtant de 6 000 d'un prix coûtant de 14 172 d'un prix coûtant de 5 276
LOT NO 25	OUTILLAGE ET EQUIPEMENT	d'une valeur marchande de 90 160
LOT NO 26	MOBILIER ET EQUIPEMENT DE BUREAU	d'une valeur marchande de 13 846

LOT NO 27 DROITS, TITRES ET INTERETS de l'Agent, s'il y en a, dans tous les noms, brevets, marques de commerce, dessins et devis

LOT NO 28 ACTIONS ET PLACEMENTS dans une filiale à part entière: Caelter Industries Inc. Les soumissions seront reçues au bureau de l'Agent, 630, boul. Dorchester ouest, Bureau 2800, Montréal, QC H3B 1W7, jusqu'à jeudi 10 mars 1983 à 10h, pour l'achat "en bloc" ou en lots séparés des biens ci-dessus mentionnés. Les soumissions devront être cachetées et clairement identifiées "Soumissions - Les Entreprises Caelter Limitée".

EXAMEN DES BIENS
Les lieux seront ouverts pour une visite préalable, les mardi et mercredi, 15 et 16 février 1983 entre 10h et 16h. Une liste de l'inventaire est disponible sur demande et aux frais du soumissionnaire. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser aux personnes suivantes:
Montréal M. Gordon Halliday (514) 878-9204
M. Gérald Lewis (514) 878-9204
Saint John, N.-B. M. Dale Urquhart (506) 652-3660
Québec M. Régent Garneau (418) 522-7001
Toronto M. Michael Hicks (416) 869-1130

CONDITIONS DE VENTE
Les conditions de vente seront fournies avec la liste de l'inventaire lors de l'examen des biens. Toutes les conditions de vente qui sont mentionnées seront applicables à toute soumission présentée et c'est la responsabilité de chaque soumissionnaire de se procurer une copie de ces conditions de vente.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Les soumissions seront ouvertes, le jeudi 10 mars 1983 à 10h, au bureau de l'Agent, 630, boul. Dorchester ouest, Bureau 2800, Montréal, QC.

COOPERS & LYBRAND Agent pour une Banque à charte et pour Trust Royal
Bureau 2800 - 630, boulevard Dorchester ouest, Montréal, Québec, Canada H3B 1W7
Téléphone (514) 878-9204 - câbles Colybrand - télex 05-267424

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Le mandataire soussigné fait appel à des soumissionnaires pour la vente en bloc du fonds de commerce ci-après décrit d'une entreprise de pavage.

DESCRIPTION
Fonds de commerce consistant en:
1 rouleau à asphalte Esse, 1 rouleau à asphalte Role-Pac, 1 rouleau à asphalte Rosco, 1 paveuse Allatt C-300 année 1978, 1 Camion Ford 1970 6 roues, 1 Camion Ford 1973, 1 camion Ford 1973 10 roues, 1 camion Ford 1974, 1 camion Ford 1978, 1 "bulldozer" sur chenilles John Deere 1962, modèle 2010, 1 excavateur Massey-Ferguson 1969, 3 remorques servant pour le transport de paveuses, excavateurs et rouleaux à asphalte, divers équipements outils et accessoires servant au commerce et consistant en soudeuse électrique, scie à chaîne, ensemble à souder, roues pour remorques et camions, coffres d'outils, peles, rateaux, pics, moines électriques, pelles à neige, etc. ainsi que 2 VR.

VALEUR APPROXIMATIVE DE: \$85 000

SOUSSIONS ET INSPECTION DES ACTIFS
Les soumissionnaires sont tenus d'indiquer clairement le prix offert.

Seules les enveloppes scellées et portant au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrits le numéro du dossier: 19-211-G-0021-83 seront considérées.

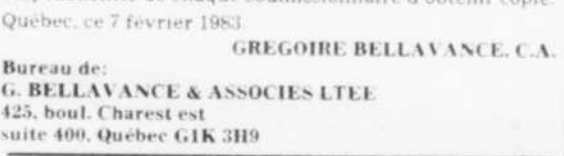
Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues, le vendredi 18 février 1983 à 2:00 heures de l'après-midi, au 425, boulevard Charest est, suite 400, Québec.

INSPECTION DES ACTIFS
Le fonds de commerce ci-haut mentionné pourra être inspecté au 8065, boul. Pierre-Bertrand, Charlesbourg ouest, Que. le mardi 15 février 1983, entre 2:00 heures et 3:30 heures de l'après-midi.

AUTRES CONDITIONS ET RESERVES SE RAPPORTANT A LA VENTE DES BIENS
Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau du mandataire ou lors de l'inspection. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'obtenir copie. Québec, ce 7 février 1983.

GREGOIRE BELLAVANCE, C.A.

Bureau de: G. BELLAVANCE & ASSOCIES LTEE, 425, boul. Charest est, suite 400, Québec G1K 3H9



CONSEIL MUNICIPAL ORDRE DU JOUR 14 FEVRIER 1983

1. Ratification du procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 31 janvier 1983.

2. Présentation de tous les documents, lettres et requêtes adressés au Conseil.

3. Rapport du gérant et des chefs de service.

4. **RAPPORTS DU COMITE EXECUTIF**
465 - Convention devant intervenir entre la Ville et le Regroupement des Loisirs du Centre Mgr-Bouffard, en vue de l'organisation des bingos à l'intérieur du Centre Mgr-Bouffard pour la période s'étendant du 1er janvier 1983 au 30 novembre 1990.
471 - Procès-verbal de bornage devant intervenir entre la Ville et Les Placements Louis P. Lacroix Inc.
472 - Ajudication de contrats à Les Services Sanitaires Champlain Ltée, pour l'enlèvement des ordures des conteneurs à chargement par l'avant (contrat VP0-01-83) et pour l'enlèvement des ordures des conteneurs à roulage (contrat VP0-02-83) pour la période s'étendant du 1er mars 1983 au 31 mars 1985.
473 - Dépôt pour adoption en première lecture du projet de règlement numéro 2900.
474 - Dépôt pour adoption en première lecture du projet de règlement numéro 2901.
475 - Dépôt pour adoption en première lecture du projet de règlement numéro 2902.
476 - Autorisation accordée à la Commission de l'Exposition Provinciale de dépenser une somme approximative de 90 000,00 \$ en vue d'octroyer à la firme de Protection blindée de Québec Inc., le contrat de gardiennage au Colisée de Québec, pour la période s'étendant du 1er mars 1983 au 31 mai 1984.
477 - Approbation des avis de changement portant sur les numéros 1 à 4 inclusivement émis par les consultants du projet d'habitation pour personnes âgées connu sous le nom "Projet Charlevoix", pour un montant de 161 381,84 \$.

478 - Vente par la Ville à M. Roland Pélissier, d'une partie du lot 2102-210 du cadastre de la paroisse de Saint-Sauveur, pour un montant de 3 960,00 \$ et abrogation de la résolution CM-80-968 en date du 25 février 1982.

479 - Acquisition par la Ville de M. Lucien Bédard, d'une parcelle de terrain connue et désignée comme étant une partie du lot 208 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

5. **ETUDE DES PROJETS DE REGLEMENTS POUR ADOPTION EN 1RE LECTURE**

2900 - Modifiant le règlement numéro 2474 "Concernant l'Urbanisme dans une partie des districts Champlain, St-Roch/St-Sauveur et Limoilou".

2901 - Modifiant le règlement numéro 2272 "Concernant l'Urbanisme dans les districts Les Saules, Neufchâtel, Duberger et Charlesbourg-ouest".

2902 - Modifiant le règlement numéro 2301 "Concernant l'Urbanisme dans le quartier St-Sauveur".

6. **ETUDE ARTICLE PAR ARTICLE DES PROJETS DE REGLEMENT POUR ADOPTION FINALE**

2894 - Décretant l'exécution de travaux de nature capitale requis pour le traitement des eaux usées, au coût total de 4 875 000,00 \$, la Ville devant défrayer une part de 1 729 000,00 \$ compte tenu d'une subvention de 3 146 000,00 \$ qu'elle doit recevoir, ainsi qu'un emprunt nécessaire à cette fin. (x).

2897 - Décretant la réalisation de divers travaux de nature capitale (ouverture de rue 1983) et décrétant un emprunt de 1 300 000,00 \$ nécessaire à cette fin. (x).

2898 - Décretant l'exécution des travaux de nature capitale devant être effectués en 1983, au coût total de 12 293 000,00 \$. La Ville devant défrayer une part de 7 293 000,00 \$ compte tenu d'une subvention de 5 000 000,00 \$ qu'elle doit recevoir, ainsi qu'un emprunt nécessaire à cette fin. (x).

2899 - Décretant l'exécution de certains travaux de nature capitale de réparation et d'entretien de bâtiments municipaux et l'acquisition de certains immeubles pour nos municipales ainsi qu'un emprunt de 927 000,00 \$ nécessaire à ces fins. (x).

(x) Pour leur adoption en deuxième lecture, il faut la majorité absolue des membres du Conseil.

7. **INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL**

8. **AVIS DE MOTION**

9. **MOTION**

10. **PERIODE DE QUESTIONS ET DE REPONSES**
Réponses à donner à des questions posées lors de séances antérieures.

Matières ayant fait l'objet de l'avis prévu à l'article 6.3.2 du règlement numéro 2711.

11. **CLOTURE DE LA SEANCE**
N.B. Il pourra être ajouté à ou enlevé de cet ordre du jour toute matière ou sujet en vertu de la procédure du Conseil si les circonstances le justifient.

Québec, le 11 février 1983

Le Greffier de la Ville
Antoine Carrier, Avocat

AVIS PUBLIC

Le Québec prêt à aider les Franco-Manitobains

(PC) — Le Québec déplore les actes de vandalisme et d'intolérance perpétrés à l'endroit de la communauté francophone du Manitoba et offre une aide financière et technique à la Société franco-manitobaine.

Dans un télégramme qu'il envoyait hier au président de la SFM M. Léo Robert, le ministre des Affaires intergouvernementales Jacques-Yvan Morin a indiqué que le conseil des ministres avait pris connaissance avec consternation et inquiétude des incidents violents dont a été l'objet la communauté franco-manitobaine depuis quelques semaines.

"C'est dans cet esprit, écrit M. Morin, que le gouvernement vous offre, si vous en exprimez le désir et dans la mesure de ses moyens, d'accueillir favorablement toute demande d'aide technique ou financière qui pourrait vous aider à surmonter les difficultés présentes."

La violence de ces derniers temps a connu son point culminant le 30 janvier dernier alors qu'un incendie, selon toute vraisemblance d'origine criminelle, a causé des dommages évalués à plus de \$100.000 au siège social de la Société franco-manitobaine.

De son côté, le premier ministre du Québec René Lévesque envoyait un télégramme à son homologue Manitobain, M. Howard

Pawley, dans lequel il la détermination de tout en oeuvre pour dont sont victimes les disait ne pas douter de Winnipeg à mettre que cesse la violence Franco-Manitobains.

500 francophones feront l'expérience de Katimavik

par Pierre LEBEL

Pour la sixième année, le programme jeunesse national de bénévolat, mieux connu sous le nom de Katimavik, invite tous les jeunes Canadiens de 17 à 21 ans à tenter cette aventure difficile mais très enrichissante.

Bénéficiant d'un budget total de \$13 millions, Katimavik entend accepter environ 1.500 jeunes provenant de toutes les régions du pays. D'ailleurs, la sélection des candidats est effectuée par ordinateur afin de reproduire un microcosme de la société canadienne. C'est ainsi que près de 500 francophones seront retenus cette année.

Dur mais valorisant

Le programme Katimavik, et cela les organisateurs tiennent à le répéter, n'est pas toujours une partie de plaisir. Chaque groupe de 12 (11 participants et un agent de groupe) travaillera dur dans trois projets communautaires qui se dérouleront dans trois provinces différentes et dureront trois mois chacun. Les jeunes seront affectés à des travaux d'assainissement ou de protection de l'environnement, à du service communautaire ainsi qu'à des activités socio-culturelles.

Le participant peut opter pour une expérience militaire de trois mois, où il sera initié à la lecture des cartes, aux premiers soins, au maniement des armes, etc.

Chaque membre du groupe doit atteindre

des objectifs précis au niveau de l'apprentissage de la langue seconde, des techniques de travail, l'environnement, etc., et des cours donnés par les plus avancés des participants viendront compléter ce qui aura été acquis sur le terrain.

Parmi les 144 projets retenus pour l'année 1983, 34 se tiendront au Québec dont trois dans la région immédiate de Québec. Le centre Robert-Giffard en accueillera deux tandis qu'un autre groupe ira aménager un centre de ski à Lac-Beaufort.

Inscription

Les jeunes intéressés à vivre l'aventure Katimavik en 1983 peuvent s'inscrire jusqu'au 23 mars pour être des projets débutant le 1er juin, jusqu'au 30 avril pour ceux commençant le 13 juillet et finalement, jusqu'au 2 juillet pour les projets du 14 septembre.

Katimavik se charge de tous les frais de transport, d'hébergement, de nourriture et remet une allocation de dépenses de \$1 par jour ainsi qu'une récompense de \$1.000 à la fin des neuf mois.

Des formulaires sont disponibles dans tous les centres d'emploi fédéraux et dans une majorité de polyvalentes et cégeps de la région. On peut également s'adresser à: Katimavik, responsable des participants, 2270 avenue Pierre-Dupuy, Cité du Havre, Montréal H3C 3R4. Le numéro de téléphone est: (514) 861-9901.

LA MAISON Ecole de formation de mannequins professionnels et d'hôtesse d'accueil



- HÔTESSES ET MANNEQUINS PROFESSIONNELLS DEBUT: 14 et 15 février
- PERSONNALITÉ FÉMININE (pour dames) (jour ou soir) DEBUT: 2 et 3 février
- CHARMÉ ET MAINTIEN (14/16 ans) (jour ou soir) DEBUT: 7 février
- MAQUILLAGE PERSONNALISÉ jour ou soir

NOUVEAU A LA MAISON ELLE
• MANNEQUINS HOMMES DEBUT: 15 février

LA MAISON ELLE INC. AGENCE DE MANNEQUINS PROFESSIONNELLS ET D'HÔTESSES D'ACCUEIL
55, CHEMIN STE-FOY, QUÉBEC

Pour renseignements: 529-2141

Ecole professionnelle reconnue par le Ministère de l'Éducation
Permis d'enseignement professionnel (secondaire, adultes) no. 669513. Permis de culture personnelle no. 669513

Quotidien projeté à Caraquet

BATHURST, N.-B. (d'après PC) — L'éditeur de deux hebdomadaires publiés dans nord-est du Nouveau-Brunswick a indiqué qu'il avait l'intention de lancer un quotidien de langue française pour remplacer l'Évangéline.

M. Althée Michaud, qui est propriétaire de "Le point" de Bathurst et de "Le volier" de Caraquet, a réclamé l'appui du conseil municipal de Bathurst dans ses démarches.

Dans une lettre adressée au maire M. Robert Clinch, M. Michaud estime que le nouveau journal devrait être indépendant et fonctionner sans l'aide de l'État.

ASSOCIATION DES ASSUREURS-VIE DE QUÉBEC



Jean-Claude Goulet, A.V.A. Président de l'Association Provinciale des Assureurs-Vie du Québec.

PANELLISTE-INVITE AU SEMINAIRE SUR LA CONDUITE PROFESSIONNELLE Le 16 février 1983 8 heures 20 A.M. Holiday Inn - Sainte-Foy BIENVENUE A TOUS! (ANN.)

AVIS

"Avis est donné par les présentes, conformément aux dispositions de l'article 157id. que Les Piscines Jaro Inc., une compagnie ayant son principal établissement en la ville de St-Georges de Beauce, Province de Québec, a, le 12 avril 1979 cédé et transféré à la Banque Royale du Canada toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette cession a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Beauce le 23 avril 1979 sous le numéro 313866."

Ce 8e jour de février 1983 LA BANQUE ROYALE DU CANADA ST-GEORGES DE BEAUCE, P.Q.

Centre de service Sears

L'endroit idéal pour une clientèle qui désire un geste, une satisfaction, une réputation, une garantie et un service toujours vigilant.

Le technicien Sears... votre "technologue"

OFFRE SPÉCIALE

ESTIMATION GRATUITE

VERIFICATION DE L'UN DE VOS APPAREILS MENAGERS.

(à domicile ou à l'atelier)

S'applique seulement aux appareils achetés chez Sears.

COMPOSEZ, QUÉBEC 687-2730 SERVICE P-2192

Le Centre de l'Auto vous offre également

SANS FRAIS

UNE VERIFICATION DU SYSTEME ELECTRIQUE, DES FREINS, DU TRAIN AVANT ET DE LA SUSPENSION. AINSI QUE LA PREPARATION D'UN DEVIS ECRIT POUR LES TRAVAUX A EFFECTUER.

(à l'atelier seulement)

Changeement d'huile, graissage

Voici une offre à ne pas manquer! Prendre un changement d'huile (jusqu'à 5 L de 10W30), graissage de châssis, vérification gratuite. Filtre à huile en sus.

9⁸⁸

Pour la plupart des voitures

Possibilité

CES OFFRES SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 26 FEVRIER 1983

• Québec, Place Fleur-de-Lys • Ste-Foy, Place Laurier • Lévis, Galeries Chagnon

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction de l'Informatique

APPEL D'OFFRES

CODIFICATION DU CODE PERMANENT

Pour l'obtention d'une offre de services de la part d'une firme spécialisée dans la location de services de personnel

Le ministère de l'Éducation invite les firmes intéressées, et ayant une expérience d'au moins un an dans la location de service de personnel, à faire une proposition de services pour

- analyse de cas concernant les codes permanents à l'aide de:
- documents officiels
- appels aux organismes
- autres actions nécessaires

Le présent appel d'offres couvre une période de trois ans à compter du 1er avril 1983.

Le soumissionnaire doit avoir son siège social (principale place d'affaires) au Québec

La remise des documents et des formulaires de soumission se fera au:

Secrétariat administratif
Direction de l'Informatique
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière
25e étage
Québec (Québec)
G1R 5A5

et les soumissions devront parvenir avant 15 heures le vendredi 4 mars 1983, à cette même adresse.

Une rencontre d'information pourra avoir lieu le vendredi 18 février 1983, si au moins une firme en fait la demande par écrit.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le sous-ministre
JACQUES GIRARD

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction de l'Informatique

APPEL D'OFFRES

Lecture optique, mécanographie, expédition

Pour l'obtention d'une offre de services de la part d'une firme spécialisée dans la location de services de personnel.

Le ministère de l'Éducation invite les firmes intéressées, et ayant une expérience d'au moins un an dans la location de services de personnel, à faire une proposition de services pour

- l'opération de lecteur optique et contrôle du processus.
- des activités de mécanographie devant être effectuées sur les listes informatiques (délasser, signer, trouser, ...).
- l'expédition et la distribution du courrier et contrôle relié à ces opérations.

Le présent appel d'offres couvre une période de trois ans à compter du 1er avril 1983.

Le soumissionnaire doit avoir son siège social (principale place d'affaires) au Québec

La remise des documents et des formulaires de soumission se fera au:

Secrétariat administratif
Direction de l'Informatique
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière
25e étage
Québec (Québec)
G1R 5A5

et les soumissions devront parvenir avant 15 heures le vendredi 4 mars 1983, à cette même adresse.

Une rencontre d'information pourra avoir lieu le vendredi 18 février 1983, si au moins une firme en fait la demande par écrit.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le sous-ministre
JACQUES GIRARD

encan public

Avis d'encan public par ordre d'une banque à chartre tous les équipements de

MACHINERIE DE TEXTILE CANADIENNE LTEE

M. T. C. LTEE

Pour être vendu lot par lot sans aucune réserve

855, VADNAIS, GRANBY, QUÉBEC
Parc Industriel Granby

LE MARDI 15 FEVRIER 1983, 11:00 A.M. PRECISES

Machinerie et équipement d'usine - matières premières - chariots élévateurs - toran et bûches - bureaux

LISTE PARTIELLE

MACHINERIE ET EQUIPEMENT

CISAILLE HYDRAULIQUE "PROMECAM" 1983 CH - 830 - 14" X 10" - PLEUSE HYDRAULIQUE PROMECAM RG 103 100 TON X 10" - FERONIER "BUFFALO" NO 03" X 3" X 3/8" Press Hydraulique 100 ton avec contrôles - Elagu Limeur "shaper" 24" - scie à fer "Barter" mod. 180 - scie à fer king (2) perceuses "strands" 1 1/4" - gab - tour "GEMINI" mod. 650, 28" X 36" X 200" tout équipé - tour "Jansome" 15" X 40" tout équipé - Tour "BERTRAM" 24" X 22" avec poisseuse à courroie cylindre - Fraisuse "EXAC" tête universelle - taraudeuse "BEAVER" 2" - scie fruid 14" dia copier hydraulique "DUPLIMATIC" - scie espiol 11" - "BEAVERLY SHEAR" No 3 - Pleuse à tuyaux V.A.S.

ROULANT

"TOW MOTOR" 6000 lb. chariot élévateur pneus soufflés propane - Hyster 4000 lb. Chariot élévateur Mod 5/351

MATIERES PREMIERES

Fer - fer inoxydable - Hydraulique pompe - Moteurs - valves - cylindre pièces électriques toutes sortes - boyau Assortis

DIVERS

Tête à diviser - étiau - couteaux - maches - tarounds - soudeuses Holzner outils électriques - tables de travail en acier mandrins cotier et chucks - convoyeur - torches chaudes - perceuses - cassers - coffre - chariot à palettes - compresseur 1 1/2 H.P. portatif

EQUIPEMENT DE BUREAU

Bureaux en "L" - chaise filaires latérales - dactylo - crédenche - fauteuils - patères tables à dessin - machine à filer - rétracteurs - horloges

BEAUCOUP D'AUTRES ITEMS

Terrain et bûches pour être offerts à 2:00 P.M. à des conditions spéciales.

Courant électrique sur tout pour inspection MACHINERIE TRES MODERNE

INSPECTION: Le lundi 14 février 1983, toute la journée NE MANQUEZ PAS CET IMPORTANT ENCAN

encan fait par

ALEX DAVIS
& Associées Inc.

3300 Cavendish Boul., suite 290,
Montréal, Qué. H1A8 2M8. 482-3875

ENCANTEURS LICENCIES

CORPORATION D'HEBERGEMENT DU QUEBEC

APPEL D'OFFRES

AVIS PUBLIC

CENTRE HOSPITALIER DE CHATEAUGUAY

APPEL D'OFFRES POUR LE CHOIX DES PROFESSIONNELLS

Le ministère des Affaires sociales, par l'entremise de la Corporation d'hébergement du Québec, projette la construction d'un centre hospitalier dans la ville de Chateauguay

La Corporation procède à un appel d'offres de services pour le choix des professionnels. L'équipe choisie verra à parfaire le programme détaillé de construction, à concevoir l'ensemble du projet et à élaborer les plans et devis préliminaires dans un premier temps; les plans et devis d'exécution ainsi que la surveillance ne lui seront confiés que lorsque le coût d'objectif établi aura été agréé par le Conseil du Trésor. Les professionnels sont donc invités à se regrouper pour présenter une offre de services.

Les professionnels doivent présenter leur candidature en équipe. Chaque équipe doit être composée de quatre (4) firmes: architecture, structure, mécanique et électricité.

Les firmes peuvent être composées de plusieurs sociétés ou professionnels autonomes. Une société d'ingénieurs-conseils ne peut faire partie de plus de deux (2) équipes. Une société d'architecture ou un architecte autonome ne peut faire partie de plus d'une équipe.

Ne sont admises à présenter une offre de services que les sociétés ayant leur principale place d'affaires au Québec.

Un comité de sélection analysera les candidatures soumises et déterminera un maximum de cinq (5) équipes qui seront invitées à rencontrer le comité et à se soumettre à une interview orale. Le comité recommandera à la Corporation d'hébergement du Québec l'équipe qu'il jugera la plus apte à concevoir et à surveiller le projet.

Les candidatures devront être remises avant 15h00, le 21 mars 1983 à la Corporation d'hébergement du Québec soit:

au 3700, rue Berri
6e étage, Montréal
H2X 3L8
tél.: 873-4344

ou 2050, boul. St-Cyrille ouest
6e étage, Québec
G1V 2K8
tél.: 643-1396

Les documents nécessaires à la présentation des candidatures peuvent être obtenus en communiquant avec le soussigné au 2050, boul. St-Cyrille ouest, Sainte-Foy G1V 2K8 (418) 643-1396.

La Corporation n'est tenue d'accepter aucune des candidatures reçues.

Le vice-président et directeur général
Roland Champagne jr
Architecte

AVIS DE VENTE PAR VOIE DE SOUMISSION DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE: CHEMINEES RICHARD LE DROFF (CANADA) Limitée

Des soumissions sont demandées pour l'achat des biens ci-après décrits lesquels peuvent être vendus en bloc ou par lot.

Place Le Bourgneuf
3500, boul. Des Gradients
Charlesbourg, Québec

LOT 1. Fournitures telles que serveurs, chenets, portes-bûches, etc. **PRIX VENDANT \$21,042**

LOT 2. Foyer et poêles à combustion lent **PRIX VENDANT 10,168**

LOT 3. Equipements et mobilier tels que ensemble de cuisines, tables à café, cendriers, caisse enregistreuse, classeur en métal **EVALUE A 2,388**

4610, rue Garant
Montréal, Québec

LOT 4. Fournitures telles que serveurs, chenets, portes-bûches, etc. **PRIX VENDANT 80,307**

LOT 5. Matières premières telles que pièces pour l'assemblage de foyers **PRIX VENDANT 94,749**

LOT 6. Equipements et mobilier tels que tables de travail, agencement d'étagères, extincteurs, etc. **EVALUE A 1,545**

LOT 7. Matériel roulant, chariot élévateur électrique de marque "Hyster" avec chargeur à batteries **EVALUE A 5,000**

1456, rue Sauvé ouest
Montréal, Québec

LOT 8. Fournitures telles que serveurs, chenets, portes-bûches, etc. **PRIX VENDANT 33,520**

LOT 9. Foyers assortis en démonstration **PRIX VENDANT 32,485**

LOT 10. Equipements tels que caisse enregistreuse, etc. **EVALUE A 1,634**

LOT 11. Mobilier de bureau **EVALUE A 4,740**

LOT 12. Matériel roulant, camion Ford modèle 700, équipé d'un monte charge **EVALUE A 10,000**

INSPECTION DES BIENS

Les lots 1, 2, 3, pourront être examinés le 15e jour de février 1983 de 10:00 heures à 17:00 heures et les lots 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 pourront être examinés le 16e jour de février 1983 de 10:00 heures à 17:00 heures.

Des copies de l'inventaire pourront être obtenues du syndic sur demande au préalable ou sur les lieux, aux frais de la personne intéressée.

INSTRUCTIONS

Les soumissions doivent être envoyées au syndic, MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAoust INC., à ses bureaux, lequel les recevra jusqu'à 14:00 heures, le 22e jour de février 1983.

Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit: "SOUMISSION CHEMINEES RICHARD LE DROFF (CANADA) Ltée".

CHAQUE SOUMISSION DOIT DEMONSTRER CLAIEMENT LA VALEUR ATTRIBUEE A CHAQUE LOT.

LES SOUMISSIONS DOIVENT ETRE ACCOMPAGNEES D'UN CHEQUE VISE FAIT A L'ORDRE DU SYNDIC ET DONT LE MONTANT REPRESENTE AU MOINS 15% DE LA SOUMISSION.

Les soumissionnaires sont invités à assister à une assemblée qui sera tenue au bureau du syndic soussigné, le 22e jour de février 1983 à 14:00 heures. Cette assemblée aura pour objet d'ouvrir et annoncer les soumissions reçues.

CONDITIONS DE VENTE

Avis est par les présentes donné que les conditions énoncées au paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente.

Ces conditions font partie intégrante de la demande de soumission. On peut en obtenir copie au bureau du soussigné ou sur les lieux lors de l'examen des biens.

moquin, menard, giroux, daoust inc.
SYNDIC

85, rue saint-charles ouest, bureau 101, longueuil, quebec J4H 3W7 (514) 679-7020 (514) 875-6215

Impôts Rapports préparés par un ordinateur de poche

par Claude TESSIER

Un professeur de mathématiques à la polyvalente d'Orsainville, M. Denis Deschênes, a réussi à automatiser sur un ordinateur de poche la préparation des rapports d'impôts des particuliers et des petites entreprises. Il y a six semaines, M. Deschênes ne savait à peu près rien des ordinateurs et de leur programmation.

Parce qu'un jour, on lui fit savoir qu'il pouvait, comme professeur, être mis en disponibilité, M. Deschênes commença à regarder ailleurs. Il a travaillé à l'occasion pour H & R Block et découvre que beaucoup de Québécois font faire leur rapport d'impôts par une entreprise de propriété américaine.

M. Deschênes créa sa propre entreprise, "Impôt Deschênes Enr."

avec service à domicile dans Charlebourg pour ceux qui ont de la difficulté à préparer les rapports.

En décembre, il achète un ordinateur de poche TRS-PC 2 de Radio-Schack dans l'espoir de s'en servir aux rapports d'impôts. Comme la mémoire de l'ordinateur est limitée à 8 k (8,000 octets), plusieurs sont sceptiques. M. Deschênes passe les vacances à étudier son ordinateur, "jour et nuit presque, dit-il, y compris l'après-midi du Jour de l'An".

Finalement, il réussit à programmer la machine pour qu'elle puisse tenir compte des éléments qui composent la rédaction d'un rapport, sauf pour les annexes.

L'informatique, c'est de la logique mathématique. M. Deschênes reconnaît que sa formation de pro-

fesseur en mathématiques lui a facilité les choses en "plus de bien connaître les formules d'impôts et d'en saisir les variables". Il soutient avoir mesuré l'exactitude du programme par des vérifications "à la main" des rapports compilés électroniquement.

Il ne cache pas qu'il lui a fallu beaucoup d'efforts. Il avait demandé à des spécialistes qu'on lui programme un ordinateur en ce sens mais ils lui réclamaient plus de \$3,000. Sa réussite sur un micro-ordinateur lui permet de transporter la machine dans sa mallette et d'automatiser sur place à domicile ou chez lui le rapport de ses clients.

M. Deschênes a l'intention de se procurer un ordinateur plus puissant et de le programmer lui-même entre deux séances de planche à voile, cet été.



Collaboration spéciale, Adolphe Pelletier

M. Denis Deschênes a l'intention de se procurer un ordinateur plus puissant et de le programmer lui-même.

Gérants municipaux de 13 pays en colloque

par Pierre LEBEL

Mise sur pied en 1976 pour permettre à certains gérants municipaux d'Amérique et d'Europe d'échanger sur des problèmes communs, cette rencontre informelle est devenue en 1979 un colloque, dont la quatrième édition se tient présentement à Québec.

Le thème de cette année est "Le jumelage des ressources fiscales et non fiscales, une innovation en administration municipale". Les 25 participants provenant de 13 pays, discutent de cas réels survenus dans les villes concernées.

Petit mais efficace

Ce colloque international des directeurs généraux municipaux ne regroupe finalement qu'un très petit nombre de gérants municipaux qui se sont rencontrés au gré de réunions nationales et internationales. Toutefois, les résultats des discussions font l'objet d'un rapport

final qui circule grâce au concours des associations nationales de gérants municipaux.

Selon Claude Morin, professeur à l'École nationale d'administration publique, une des personnes-ressources du colloque de Québec, ces expériences diverses ont tous un point commun, soit la volonté des administrateurs municipaux de donner plus de services à leur population tout en compressant les dépenses.

Casernes

Les discussions des participants sur les cas précis qui leur sont soumis profitent parfois à des municipalités qui peuvent appliquer chez elles des solutions intéressantes tentées ailleurs.

La relocalisation des casernes de pompiers qui a été effectuée à Québec il y a quelque temps, est précisément une réalisation concrète des échanges qui ont eu lieu au cours de colloques précédents.

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC

LUNDI

14

Février

CHANGEUX

8 HEURES DE SPECIAUX EXTRAORDINAIRES A LA GRANDEUR DU MAGASIN ET NOMBREUSES SUGGESTIONS DE CADEAUX A L'OCCASION DE LA ST-VALENTIN!

Suivez la foule lundi de 9h.30 à 17h30 chez Laliberté et faites d'intéressantes économies pour toute la famille. Prix en vigueur jusqu'à épuisement des quantités. Les escomptes ne s'appliquent pas sur les prix déjà réduits. S.V.P. aucune commande postale ni téléphonique. Aucune livraison ni mise de côté.

LOT DE BIJOUX-MODE
Boucles d'oreilles, bracelets et pendants.
Marque réputée.
Rég. \$3. à \$10
SPECIAL LUNDI
2.99

COSTUMES DE SKI POUR DAMES
Capote et pantalon pour ski alpin et ski de fond. A rabais.
SPECIAL LUNDI
50%

MANTEAUX pour fillettes et adolescentes
Modèles et tissu variés. Colons et grandeur désassorties. Rabais de 10 à 14 et déduction 9 à 12%. Val. jusqu'à \$99.
SPECIAL LUNDI
\$25

TOUS NOS PULLS POUR HOMMES EN VENTE LUNDI
Marques variées: Lacoste, Jod, Lyle, Charrier, Philippe Martin, Bata. Très bon choix.
SPECIAL LUNDI
1/2 PRIX

LOT DE VESTONS SPORT POUR HOMMES
Un bon prix inégalable pour une grande variété de modèles.
SPECIAL LUNDI
\$25

COUVRE-LITS A SACRIFIER
Style just piqué. Couleurs variées. Grandeur 115 cm sur 200 cm.
SPECIAL LUNDI
\$19

<p>POUR DAMES</p> <p>JOLIES BLOUSES POUR DAMES Bon choix de modèles, tissus et couleurs. 6 à 20 ans. SPECIAL LUNDI 29.99</p> <p>POUR DAMES A LA Galerie d'aubaines AU DEUXIEME</p> <p>2 LOTS DE MANTEAUX POUR DAMES Modèles longs et courts dans un choix de tissus et couleurs. SPECIAL LUNDI 19.99 et 29.99</p> <p>3 LOTS DE BLOUSES POUR DAMES Variété de tissus et couleurs. Grs: 6 à 18. SPECIAL LUNDI 9.99-14.99-19.99</p> <p>VETEMENTS SPORT POUR DAMES Blazers, jupes, chandails et pantalons à prix dérisoire. SPECIAL LUNDI 9.99 et 14.99</p> <p>3 LOTS DE ROBES POUR DAMES Tissus variés. Motifs et couleurs pour tous les goûts. SPECIAL LUNDI \$10-19.99-\$25</p>	<p>POUR DAMES</p> <p>2 LOTS DE MANTEAUX POUR DAMES Manteaux de drap, bonne qualité. Grandeurs désassorties. SPECIAL LUNDI 69.99-89.99</p> <p>LOT DE MANTEAUX EN CUIR OU SUEDE A liquider pour dames et demoiselles. SPECIAL LUNDI 99.99</p> <p>LINGERIE</p> <p>Robes d'intérieur pour dames Marque renommée Mrs Roberts. Coton de qualité. Teintes ravissantes. P.M.G. Rég. \$20. SPECIAL LUNDI 12.99</p> <p>Robes de chambre pour dames Confection soignée en beau tissu polyester imprimé. P.M.G. Rég. \$33. SPECIAL LUNDI 24.99</p> <p>CORSETS GRENIER EN REDUCTION Modèle lacé en avant. Blanc. Grs: 29 à 35. Rég. \$55. SPECIAL LUNDI 29.99</p>	<p>POUR FILLETTES</p> <p>VETEMENTS VARIES POUR FILLETTES Robes, pantalons, blouses, pull-overs. Balance de lignes. Gr: 7 à 14 ans dans le lot. SPECIAL LUNDI 50%</p> <p>BAS POUR ENFANTS Modèles variés pour fillettes et garçons. Couleurs et grandeurs désassorties. SPECIAL LUNDI \$1</p> <p>TEE-SHIRTS ENFANTS Manches courtes et longues. Couleurs et grandeurs désassorties. 2 à 14. Val. jusqu'à \$12. SPECIAL LUNDI \$2</p> <p>RABAIS SUR TOUS NOS COLLANTS FILLETTES ET ENFANTS Tricot 100% nylon uni ou de fantaisie, ou 100% acrylique. Choix de couleurs et grandeurs. SPECIAL LUNDI 33%</p> <p>POUR DAMES DEMI-TAILLES</p> <p>LOT DE BLOUSES A PRIX D'AUBAINE Pour grandes tailles: 38 à 44. En vente au sous-sol. SPECIAL LUNDI 19.99</p> <p>2 LOTS DE ROBES A LIQUIDER Pour grandes tailles: 12 1/2 à 24 1/2. En vente au sous-sol. SPECIAL LUNDI 29.99 et 39.99</p>	<p>POUR HOMMES</p> <p>LOT DE CHEMISES LEO CHEVALIER A LIQUIDER POUR HOMMES Manches longues et manches courtes. Grandeur moyenne seulement. Rég. \$28 à \$32. SPECIAL LUNDI 1/2 PRIX</p> <p>LOT BIKINIS POUR HOMMES Choix de beige, blanc, brun, marine. Grs: P.M.G. C'est le temps de faire provision. SPECIAL LUNDI 3 POUR \$5</p> <p>GANTS D'HIVER POUR HOMMES Gants doublés. Pointures variées. Prix dérisoire. SPECIAL LUNDI \$1</p> <p>TOUS LES VETEMENTS HARVEY-WOODS FLEXON POUR HOMMES Camisoles et caleçons à liquider. Choix de couleurs et grandeurs. Rég. \$4.50 à \$6. chacun. SPECIAL LUNDI \$2 ch.</p>	<p>POUR HOMMES</p> <p>LOT PALETOTS POUR HOMMES Grandeurs désassorties. Premiers arrivés, premiers servis. SPECIAL LUNDI \$75</p> <p>LOT DE CAGOULES POUR HOMMES Grandeurs: 36 à 44. Très belle valeur à ce bas prix. SPECIAL LUNDI 29.99</p> <p>LOT PANTALONS POUR HOMMES Grandeurs désassorties. Très belles valeurs. SPECIAL LUNDI 14.99</p> <p>POUR GARÇONS</p> <p>PALETOTS LONGS VAL. JUSQU'A \$85. Modèle ceinturé. Tweed ou molleton uni. Grs: 7 à 14 ans dans le lot. SPECIAL LUNDI \$25</p> <p>MITAINES EN CUIR POUR GARÇONS Noir, marine, naturel. Pointure élastique. Grs: 9-10-11. Prix réduits. SPECIAL LUNDI 25%</p> <p>LOT PANTALONS POUR GARÇONS Tissu 100% polyester. Grs: 8 à 18. Style western. Rég. \$27. SPECIAL LUNDI \$15</p>	<p>POUR VOTRE FOYER</p> <p>LOT SERVIETTES A PRIX REDUITS Serviettes de bain, serviettes de toilette et débarbouillettes. Qualités variées. Motifs et coloris désassortis. SPECIAL LUNDI 25 à 33%</p> <p>SERVIETTES A MAIN Qualité durable tout coton. Larges carreaux multicolores. Gr: 38 x 63 cm (15 x 25 pouces). Rég. \$1.69 ch. SPECIAL LUNDI .99</p> <p>SERVIETTES DE BAIN Bonne qualité 100% coton. Variété de motifs et couleurs. Gr: 50 x 101 cm (20 x 40 pouces). Rég. 3.59 ch. SPECIAL LUNDI 2.29</p> <p>DEBARBOUILLETTES Ratine 100% coton. Motif de carreaux, couleurs variées. Gr: 25 x 25 cm (10 x 10 po.) environ. Valeur .39 ch. SPECIAL LUNDI 4 pour \$1</p> <p>LINGES DE TABLE Essuie-tout 100% coton à texture gaufrée. Qualité absorbante. Motif à carreaux de couleurs assorties. Gr: 35 x 38cm (14 x 15 po.). Valeur .59 ch. SPECIAL LUNDI 3 pour 1.19</p>
---	---	---	--	---	---